



Aspects Démographiques  
et Socio-économiques de la Population  
à travers le RGPH 2014  
**Province de Boujdour**





## Sommaire

PREAMBULE :.....	5
Présentation générale de la province :.....	10
I- Les caractéristiques du cadre naturel :.....	10
II- Le découpage administratif :.....	11
III- Les potentialités économiques :.....	11
CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :.....	15
I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :.....	15
a-Evolution de la population :.....	15
b- Répartition de la population par milieu de résidence.....	16
c- Répartition de la population par commune :.....	17
I-2- Répartition de la population par sexe et âge :.....	20
a-Taux de masculinité :.....	20
b- Répartition de la population par groupes d'âge et sexe :.....	22
I-3- Statut matrimonial de la population.....	27
a- <b>Concepts et définitions</b> .....	27
b- <b>Evolution et tendance</b> .....	27
I-4- Fécondité :.....	33
a- <b>Concepts et définitions</b> :.....	33
b- <b>Niveau de la fécondité et variation différentielle</b> .....	33
Chapitre II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :.....	39
II-1- L'aptitude à lire et à écrire :.....	39
a- Taux d'analphabétisme :.....	39
b- <b>Connaissance des langues</b> :.....	42
II-2- Scolarisation :.....	44
a- <b>Taux de scolarisation</b> :.....	44
b- <b>Niveau de scolarisation</b> :.....	45
Chapitre III : L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE :.....	49
III-1- Participation à l'activité économique.....	49
III-2 Structure professionnelle de la population.....	52
Chapitre IV: MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATS:.....	57
IV-1- Ménages :.....	57
IV-2- Conditions d'habitation des ménages.....	58

<b>a- Type de logement :</b> .....	58
<b>b- Ancienneté des logements :</b> .....	60
<b>c- Statut d'occupation du logement :</b> .....	60
<b>d- Occupation des logements</b> .....	62
e- Equipement des logements :.....	63
<b>TABLEAUX STATISTIQUES</b> .....	68
<b>CONCEPTS ET DEFINITIONS</b> .....	75

## **PREAMBULE :**

Suite aux Hautes Instructions Royales contenues dans la lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement au sujet de la réalisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 et conformément aux recommandations des Nations Unies qui stipulent la réalisation de cette opération au moins une fois tous les 10 ans, notre pays a réalisé le sixième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du 01 au 20 septembre 2014, et ce après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Ce recensement s'inscrit dans un contexte national marqué par la régionalisation avancée et l'engagement du Maroc à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il dotera les décideurs et les acteurs, dans les différents domaines, de données démographiques, économiques et sociales sur la population, non seulement au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume (la région, la préfecture, la province, le cercle et la commune), mais aussi à des niveaux géographiques encore plus fins comme le quartier ou le district de recensement.

C'est un instrument de choix pour dresser une véritable radioscopie de la population du Maroc. Il permet de disposer d'une base objective pour asseoir les réformes et les programmes de développement dans le cadre d'une planification répondant aux Orientations Royales visant l'édification d'une société démocratique et moderniste.

Cette opération nationale de grande envergure a mobilisé les différents moyens technologiques et organisationnels et de communication disponibles durant les différentes phases de son exécution. De même, la réalisation de ce recensement a été conforme d'un point de vue méthodologique, procédural et de contenu aux standards adoptés et préconisés par l'Organisation des Nations Unies ; ce qui le distingue des précédents recensements eu égard à son taux de couverture qui a atteint 98,62%.

D'importants efforts ont été déployés afin d'apporter les améliorations qui s'imposent à toutes les phases de la préparation de cette opération, de sa réalisation et de son exploitation. Il s'agit notamment :

Au plan des travaux cartographiques : Les travaux cartographiques du RGPH 2014 ont été caractérisés par l'utilisation d'images satellitaires de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale couvrant l'ensemble du territoire national. Ce procédé technologique a permis d'améliorer la qualité des supports cartographiques des districts de recensement, à travers le report, précis, de leurs limites, repères géographiques, douars et groupements d'habitation ce qui facilitera la tâche des agents recenseurs.

Au plan du recrutement des participants : Afin de mobiliser, dans les délais requis, le grand nombre de participants dans la réalisation de recensement, le HCP a eu recours, pour la première fois dans

l'histoire des recensements au Maroc, aux technologies modernes de communication par l'instauration d'un appel à candidature via le site web institutionnel du HCP ([www.hcp.ma](http://www.hcp.ma)) et le nouveau site dédié spécialement au recensement ([www.rgph2014.hcp.ma](http://www.rgph2014.hcp.ma)), et ce parallèlement à la méthode classique de dépôt de dossier de candidature sous format papier.

Au plan de la formation des participants au recensement : Utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la première fois dans les séances de formation des participants qui faciliteront la compréhension des concepts et définitions utilisés ainsi que le mode de remplissage des différents questionnaires du recensement.

Au plan de l'exploitation des données : l'exploitation des données du recensement de 2014 s'est fait par la technique de la lecture automatique des documents dans un atelier LAD rénové et une expertise exclusivement marocaine, les cadres du HCP ont accumulé l'expérience et l'expertise nécessaires à cet effet.

Au plan de la diffusion des résultats : L'exploitation de toutes les opportunités opérationnelles qu'offrent les dernières générations des technologies de gestion et de traitement de l'information pour répondre aux besoins des décideurs publics et des ménages, à tous les niveaux du territoire national, en matière d'information économique, sociale et culturelle issue du RGPH 2014.

Le Haut Commissariat au Plan a publié les premiers résultats du RGPH 2014 qui ont concerné l'effectif de la population légale et les

principales caractéristiques démographiques et socio-économiques, soit au niveau national ou selon les différentes subdivisions administratives du pays.

D'autres résultats verront le jour progressivement, pour toucher d'autres caractéristiques de la population du Royaume.

Et pour apporter plus d'éclaircissement sur ces résultats au niveau provincial, la Direction régionale du Haut Commissariat au Plan a publié ce document, qui se propose d'apporter une information, à la fois riche et variée, qui embrasse aussi bien les aspects démographiques que les aspects sociaux, culturels et économiques de la province de Boujdour.

Cette publication vient donc à point nommé pour répondre à un besoin pressant en statistiques régionales à même de fournir aux décideurs et aux opérateurs économiques et sociaux la matière statistique nécessaire à la prise de décision.

L'élaboration de ce document vise aussi à assurer la disponibilité de l'information statistique nécessaire pour la régionalisation avancée.

Ce travail d'analyse adopte une approche différentielle qui met en exergue les disparités aussi bien entre les zones urbaines et rurales qu'entre les personnes des deux sexes, tout en procédant à des comparaisons avec ceux du recensement de 2004, faisant ainsi ressortir les tendances d'évolution sur le plan démographique,

économique et social. Une représentation graphique a, à chaque fois, été faite pour illustrer de manière visuelle l'ensemble de ces aspects.

## **Présentation générale de la province :**

Au lendemain de sa réintégration à la mère patrie en 1975, La province de Boujdour a connu des réalisations grandioses en matière de développement et de l'installation des infrastructures de base. Elle tire son nom de son chef-lieu, Boujdour, et fait partie de la région de Laâyoune- Sakia El Hamra, elle est limitée au Nord par la province de Laâyoune, au sud par la province de Oued Ed Dahab, à l'Est par la Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle s'étend sur une superficie 54307.6 Km<sup>2</sup>.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, la population de la province est de: 50566 habitants. Elle se caractérise par sa faible densité (0,9H/Km<sup>2</sup>) et par un taux d'urbanisation élevé de l'ordre de 84% contre seulement 60.3 % au niveau national.

### **I- Les caractéristiques du cadre naturel :**

Le relief de la province est formé essentiellement par des immenses plateaux désertiques, il est très peu accidenté, sa monotonie n'étant interrompue que par quelques sabkhats (lacs salés), cordons dunaires limités et un réseau hydrographique assez réduit. La province dispose également d'espaces cultivables sous forme de « Grarats ».

La province est caractérisée par un climat semi-aride marqué par la rareté des précipitations. Les quantités de pluie relevées sont généralement faibles et inégalement réparties dans l'espace,

intéressant la province sous forme d'orages brefs.

## II- Le découpage administratif :

Administrativement, La province de Boujdour est constituée d'un cercle et de 04 communes dont 01 urbaines.

### Découpage administratif de la province de Boujdour en 2014

Province	Municipalités	Cercles	Communes Rurales
Boujdour	Boujdour	Jraifia	Gueltat Zemmour
			Jraifia
			Lamssid

## III- Les potentialités économiques :

La province de Boujdour dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, et l'élevage. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la province, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camelins.

Le secteur de la pêche maritime est considéré comme la locomotive du développement économique et social de la province,

grâce à ses côtes atlantiques qui recèlent une richesse halieutique considérable ; et à la mise en place d'infrastructures portuaires adéquates (Port de Boujdour). les débarquements en produits de pêche ont atteint 35127 tonnes en 2014.

Ce secteur participe activement au développement économique et social de la province et à la promotion de l'emploi.

## **CHAPITRE I**

# **LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES**



**CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES****DEMOGRAPHIQUES :****I-1-Accroissement démographique et répartition spatiale de la population :****a-Evolution de la population :**

Il ressort des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014 que l'effectif de la population légale de la province de Boujdour a atteint, au 1er septembre 2014, le nombre de 50566 dont 50494 marocains et 72 étrangers. Le nombre de ménages est de 10186.

En comparaison avec le Recensement de 2004, l'effectif de la population de la province a enregistré un accroissement absolu de 4437 personnes, soit un taux d'accroissement global de 9.6% et un taux d'accroissement annuel moyen de 0.9% durant la période intercensitaire 2004-2014.

**L'évolution de la population de la province de Boujdour entre 1982 et 2014**

Année	1982	1994	2004	2014
Population	8481	21691	46129	50566
Taux d'accroissement global (%)	-	156	112.7	9.6
Taux d'accroissement annuel (%)		8.2	7.8	0.9

Source : RGPH 1982, 1994, 2004 et 2014

**b- Répartition de la population par milieu de résidence**

La population urbaine de la province a progressé de 15167 habitants en 1994 à 36843 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 9.3%, pour passer ensuite à 42651 habitants en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel à l'ordre de 1.5%.

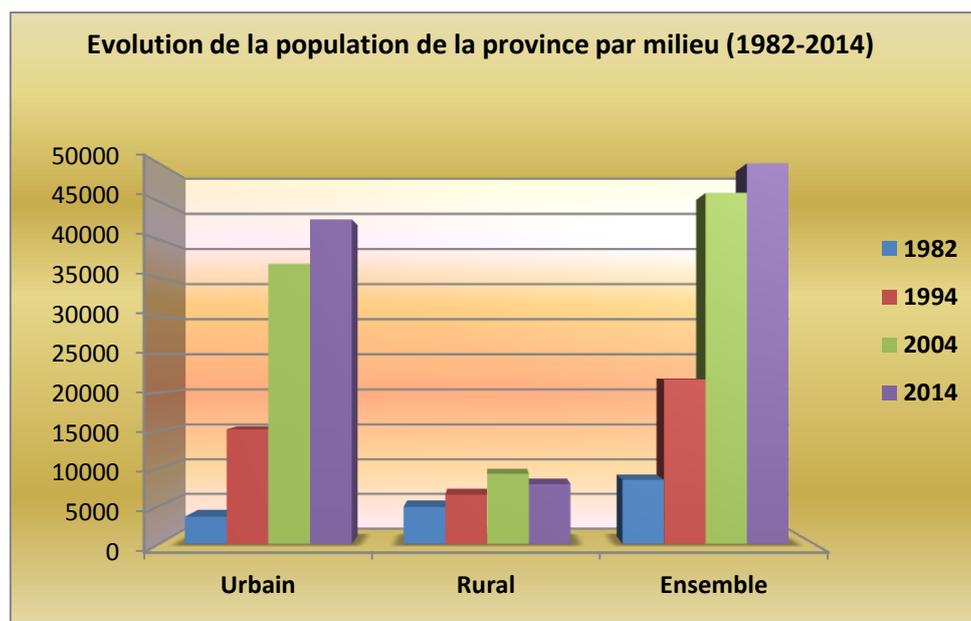
Par contre, l'évolution de la population rurale a connu deux rythmes différents, car elle a augmenté de 6524 habitants en 1994 à 9286 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 9.3%, puis elle a diminuée pour atteindre 7915 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement de -1.6%.

Selon le milieu de résidence, 42651 personnes résident en milieu urbain (municipalité de Boujdour) et 7915 en milieu rural, ce qui représente un taux d'urbanisation de 84.3% en 2014 contre 79.9% en 2004.

**Evolution de la population de la province par milieu (1982-2014)**

Année	Population					Taux d'accroissement global			Taux d'accroissement annuel		
	Urbain	%	Rural	%	Σ	Urbain	Rural	Σ	Urbain	Rural	Σ
1982	3597	42,4	4884	57,6	8481	-	-	-	-	-	-
1994	15167	69,9	6524	30,1	21691	321,7	33,6	155,8	8,2	12,8	2,4
2004	36843	79,9	9286	20,1	46129	142,9	42,3	112,7	7,8	9,3	3,6
2014	42651	84,3	7915	15,7	50566	15,8	-14,8	9,6	1,5	-1,6	0,9

Source : RGPH 1982, 1994, 2004 et 2014



### c- Répartition de la population par commune :

La ville de Boujdour abrite presque 92% de la population de la province car elle dispose des principaux équipements. La municipalité a enregistré une augmentation de l'effectif de ses habitants, soit un taux d'accroissement global de 15.8% entre 2004 et 2014 et un taux d'accroissement annuel de 1.5%.

Au milieu rural, l'effectif de la population rurale recensée au 1er septembre 2014 s'élève à 7915 personnes contre 9286 en 2004, soit une baisse de 15%.

La commune rurale de Lamssid qui a connu une diminution notable de sa population avec un taux d'accroissement global négatif de -50.7% et un taux d'accroissement annuel de -6.8%, suivi par la commune de Jraifia avec un taux annuel de -3.7% et un taux d'accroissement globale de -31.4%, et au troisième rang se trouve la commune de Gueltat Zamour avec respectivement -0.5% et -5.1%.

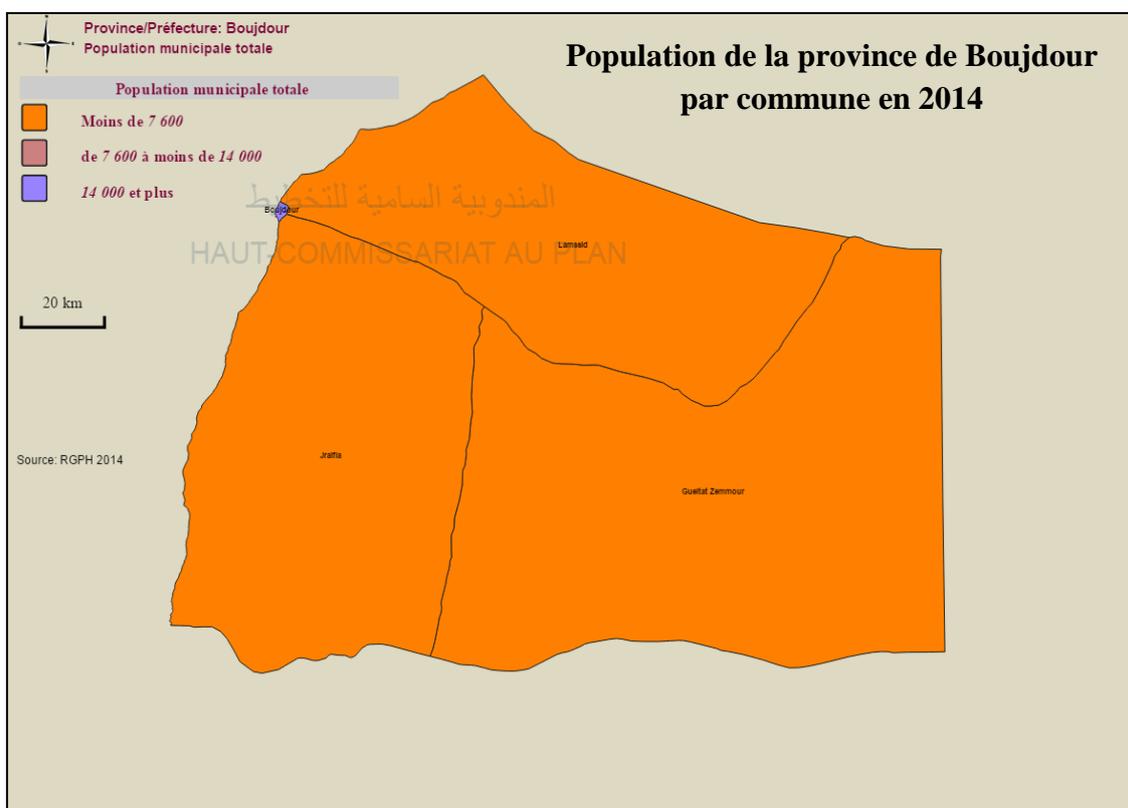
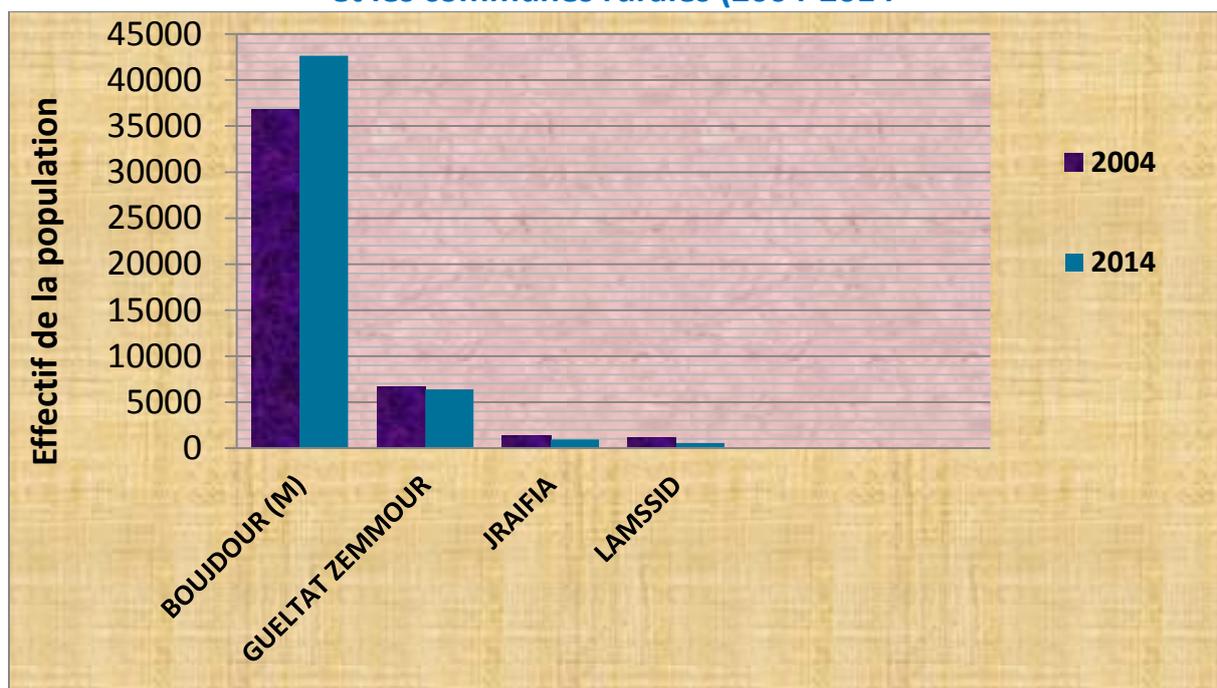
La population rurale de la province se répartit entre les trois communes avec des parts variables dont la plus élevée revient à la commune de Gueltat Zemour avec 80%, suivi par commune de Jraifia avec 12% de la population rurale ; et au dernière place on trouve la commune de Lamssid qui accapare 8% .

**Evolution de la population de la province selon les municipalités et les communes rurales (2004-2014)**

Commune	Population		Taux d'accroissement annuel	Taux d'accroissement global
	2004	2014		
M. Boujdour	36843	42651	1.5	15.8
<b>Milieu Urbain</b>	<b>36843</b>	<b>42651</b>	<b>1.5</b>	<b>15.8</b>
<b>Cercle : Jraifia</b>	<b>9286</b>	<b>7915</b>	<b>-1.6</b>	<b>-14.8</b>
C.R.Gueltat Zemmour	6740	6393	-5.1	-5.1
C.R.Jraifia	1385	950	-3.7	-31.4
C.R.Lamssid	1161	572	-6.8	-50.7
<b>Milieu Rural</b>	<b>9286</b>	<b>7915</b>	<b>-1.6</b>	<b>-14.8</b>
<b>Total Province</b>	<b>46129</b>	<b>50566</b>	<b>0.9</b>	<b>9.6</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

Evolution de la population de la province de Boujdour selon les municipalités et les communes rurales (2004-2014)



## **I-2- Répartition de la population par sexe et âge :**

La connaissance de la structure d'une population par sexe et âge est d'une grande importance pour les études de cette population et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitat, etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

### **a-Taux de masculinité :**

Le taux de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes, il mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes pour l'ensemble de la population ou par groupes d'âge. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

Selon les résultats du RGPH 2014, l'effectif des hommes dans la province est supérieur à celui des femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin est de 53.6% contre 46,4% de sexe féminin.

En effet, le taux de masculinité a connu une baisse notable par rapport au taux enregistré lors de précédent recensement (119.5 en 2004 et 115.9 en 2014) Par groupes d'âge, le taux de masculinité le plus élevé a été enregistré chez la population âgée entre 60 et 64 ans

(163.8). Le plus faible chez les personnes âgées entre 70 et 74 ans (96.6).

Par milieu, ce taux est de l'ordre de 110.2 en milieu urbain contre 433.3 en milieu rural.

**Taux de masculinité dans la province de Boujdour selon les groupes d'âge (2004-2014)**

Groupes d'âge	2004	2014
0-4 ans	106,5	105,5
5-9 ans	100,9	112,9
10-14 ans	105,3	98,4
15-19 ans	107,7	103,8
20-24 ans	119,6	117,9
25-29 ans	126,4	107,5
30-34 ans	133,4	114,9
35-39 ans	128,9	120,3
40-44 ans	144,6	128,0
45-49 ans	144,8	144,1
50-54 ans	162,8	144,5
55-59 ans	125,5	158,3
60-64 ans	103,9	163,8
65-69 ans	132,2	127,7
70-74 ans	123,0	96,6
75 ans et plus	186,0	116,1
<b>Ensemble</b>	<b>119,5</b>	<b>115,9</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

**b- Répartition de la population par groupes d'âge et sexe :**

La population de la province est jeune puisque 30.9% des personnes sont âgées de moins de 15 ans en 2014, 50.5% ont moins de 25 ans.

Il s'avère que la population urbaine est plus jeune que la population rurale, puisque 30.8% des personnes sont âgées de moins de 15 ans dans le premier milieu contre seulement 8.3% dans le deuxième.

La part des jeunes de moins de 15 ans a baissé de 2,9 points entre 2004 et 2014.

L'étude de la structure par âge de la population démontre également que la population d'âge préscolaire (0-6ans) représente 12,8% en 2014 contre 16.3% en 2004. Cette proportion est plus grande chez les filles avec 13,3% contre 12.3 % chez les garçons.

La population en âge d'activité (15-59ans) représente 64.7% de la population en 2014 contre 62.1% en 2004. Cette proportion est de l'ordre de 63.8% en milieu urbain contre 84.1% en milieu rural et a connu une augmentation de 2.6 points au cours de la période intercensitaire.

La proportion des femmes en âge de procréation (15-49ans) a atteint 57.1% en 2014 contre 55.6% en 2004, elle est de l'ordre de 57,3% en milieu urbain contre 53,9% en milieu rural.

La part des personnes âgées de 60 ans est plus représentée 4.5% contre 4.1% en 2004. Ce qui correspond à une hausse relative de 9.7%

durant la période intercensitaire. Le vieillissement est plus important dans le milieu rural (7.6%) contre seulement 4,3% en milieu urbain.

Le rapport de dépendance qui exprime d'une manière approchée la charge économique que doit supporter la catégorie de la population productive, calculé en rapportant l'effectif des inactifs à celui des actifs, est de l'ordre de 54,7% en 2014 contre 60.7% en 2004.

### Répartition de la population de la province de Boujdour selon les groupes d'âge, sexe et milieu de résidence

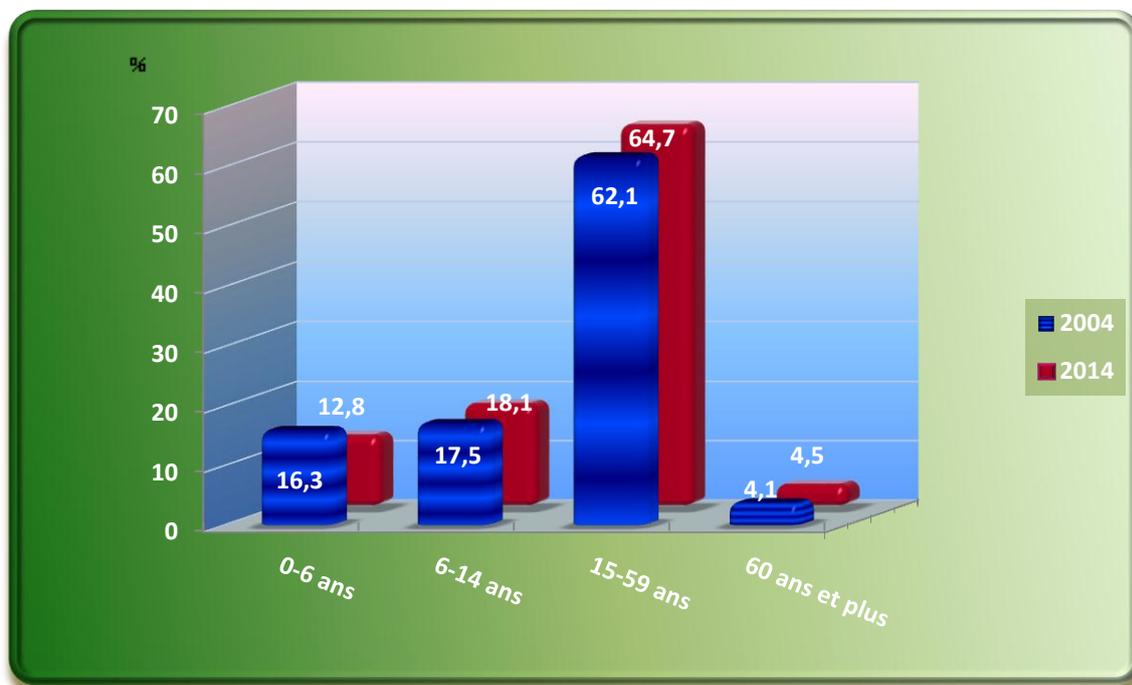
Groupes d'âge	Masculin %		Féminin %		Ensemble %	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
<b>Les deux milieux</b>						
0-6 ans	15.3	12.3	17.5	13.3	16.3	12.8
6-14 ans	16.4	17.2	18.9	19.1	17.5	18.1
15-59 ans	63.9	65.8	59.8	63.5	62.1	64.7
60 ans et plus	4.4	4.7	3.8	4.1	4.1	4.5
<b>Milieu urbain</b>						
0-6 ans	16.6	12.9	17.9	13.4	17.3	13.1
6-14 ans	17,6	18.2	19.1	19.8	18.2	18.7
15-59 ans	61.6	64.2	59.6	63.5	60.6	63.8
60 ans et plus	4,2	4.7	3.4	3.9	3.9	4.3
<b>Milieu rural</b>						
0-6 ans	3.1	3.3	8.6	8.5	4.5	4.3
6-14 ans	6	2.5	15.1	10.5	8.5	4.0
15-59 ans	84.9	88.6	65.6	64.5	79.8	84.1
60 ans et plus	6	5.6	10.7	16.5	7.2	7.6
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport au recensement de 2004, les proportions de la population en âge d'activité et de celle du troisième âge ont augmenté

au détriment de celle des jeunes comme le montre le graphique suivant.

### La répartition de la population de la province de Boujdour par grands groupes d'âge (2004-2014)



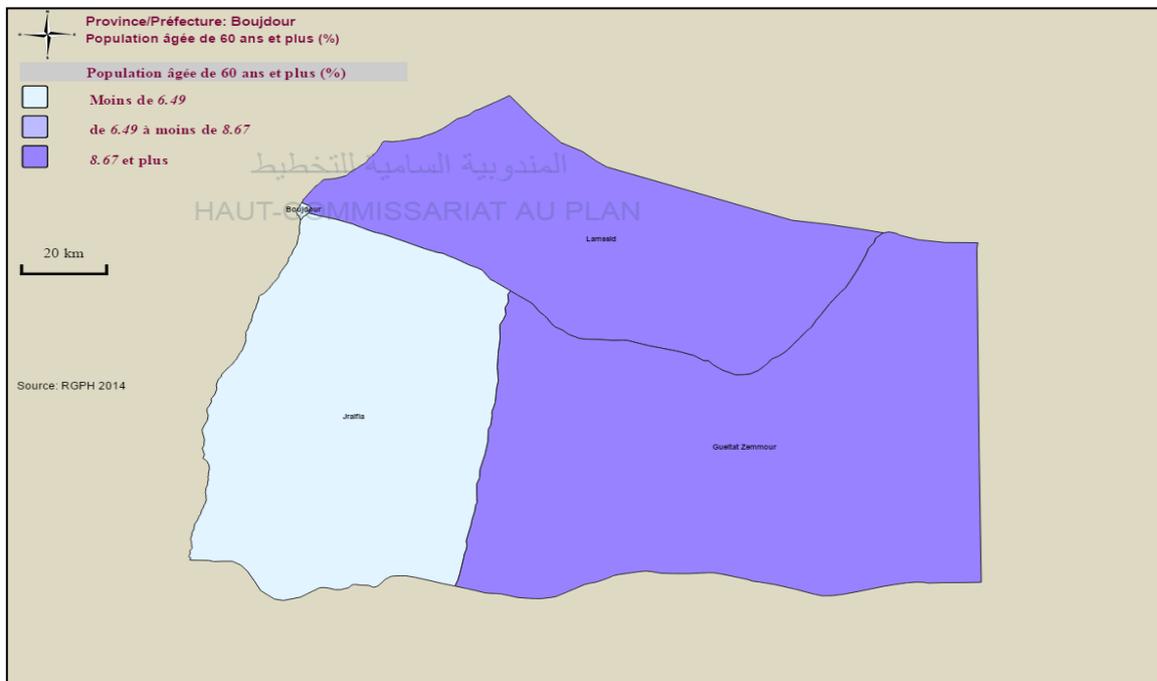
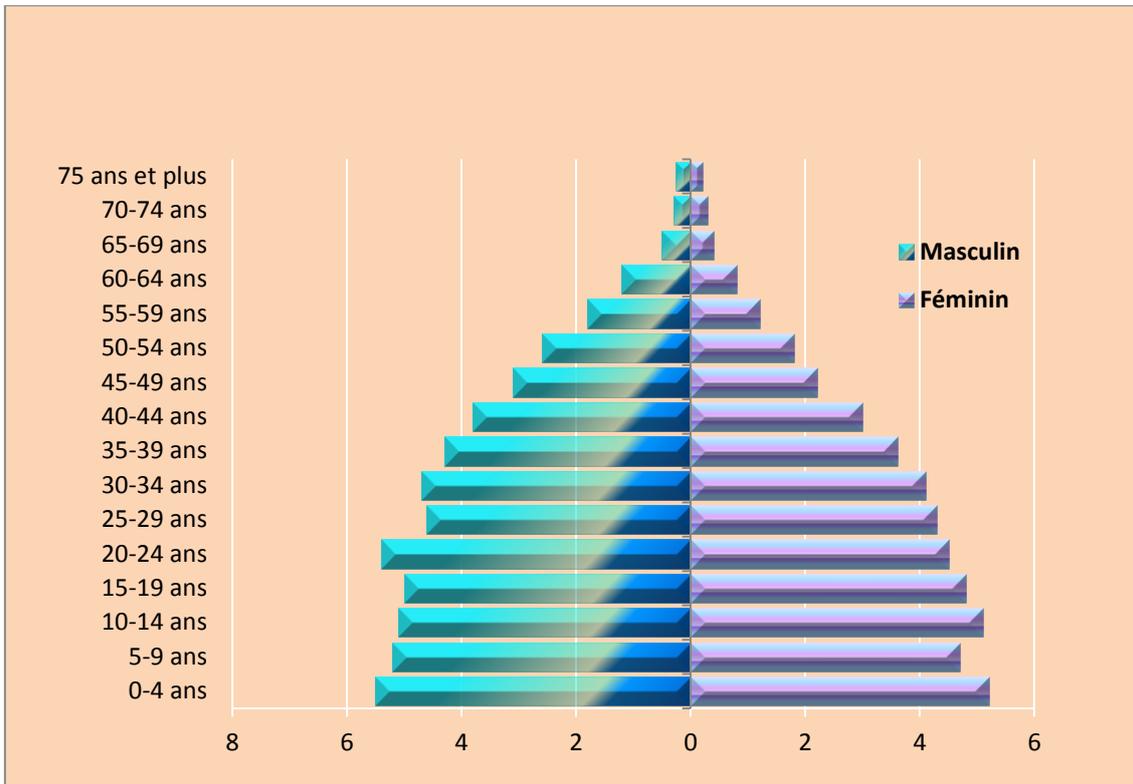
Le tableau <sup>%</sup> suivant présente la répartition de la population provinciale selon les groupes quinquennaux d'âges et le sexe en 2014. La pyramide des âges, qui en donne l'illustration, met en relief un vieillissement relatif de la population de la province (notamment un rétrécissement de la base).

**Population de la province de Boujdour selon le groupe quinquennal d'âges et le sexe en 2014**

<b>Groupes d'âge</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble</b>
<b>0-4 ans</b>	5,5	5,2	<b>10,7</b>
<b>5-9 ans</b>	5,2	4,7	<b>9,9</b>
<b>10-14 ans</b>	5,1	5,1	<b>10,2</b>
<b>15-19 ans</b>	5,0	4,8	<b>9,7</b>
<b>20-24 ans</b>	5,4	4,5	<b>9,9</b>
<b>25-29 ans</b>	4,6	4,3	<b>8,9</b>
<b>30-34 ans</b>	4,7	4,1	<b>8,8</b>
<b>35-39 ans</b>	4,3	3,6	<b>7,9</b>
<b>40-44 ans</b>	3,8	3,0	<b>6,8</b>
<b>45-49 ans</b>	3,1	2,2	<b>5,3</b>
<b>50-54 ans</b>	2,6	1,8	<b>4,4</b>
<b>55-59 ans</b>	1,8	1,2	<b>3,0</b>
<b>60-64 ans</b>	1,2	0,8	<b>2,0</b>
<b>65-69 ans</b>	0,5	0,4	<b>0,9</b>
<b>70-74 ans</b>	0,3	0,3	<b>0,6</b>
<b>75 ans et plus</b>	0,5	0,4	<b>0,9</b>
<b>Total</b>	<b>53,7</b>	<b>46,3</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2014

Pyramide des âges de la province Boujdour (%) en 2014



### I-3- Statut matrimonial de la population

#### a- Concepts et définitions

Le statut matrimonial retient les quatre modalités suivantes :

- **Célibataire** : toute personne âgée de 15 ans ou plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment de la collecte des données.
- **Marié(e)** : toute personne âgée de 15 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée.
- **Divorcé(e)** : toute personne âgée de 15 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données n'est pas célibataire et a déclaré être divorcée. D'après cette définition, l'union a été rompue par le divorce.
- **Veuf/veuve** : toute personne âgée de 15 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et a déclaré être veuf ou veuve. D'après cette définition, l'union a été rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

#### b- Evolution et tendance

L'état matrimonial et la nuptialité sont des facteurs importants de la fécondité. Ils exercent en effet sur celle-ci une influence certaine. Toute attitude de la population à l'égard de la nuptialité (changement de calendrier ou d'intensité par exemple) a un effet à terme sur la fécondité.

Par rapport aux résultats du RGPH de 2004, la structure matrimoniale au RGPH de 2014 n'indique pas une tendance des jeunes générations à retarder leur entrée en union. En 2004, la population âgée de 15 ans ou plus est caractérisée par une hausse dans le temps et par la prédominance des mariées (57.3% contre 55.1% en 2004). Les personnes célibataires ont vu leur proportion se stabiliser à 37.6%. La proportion des personnes en rupture d'union est relativement faible (divorcés : 2% et veufs : 3%). Alors qu'au RGPH de 2004, ces proportions étaient respectivement de 39.8% pour les célibataires de 2.3% pour les divorcés et 2.8% pour veufs.

La proportion des célibataires, des mariés et des personnes en rupture d'union diffère d'un sexe à l'autre. Ainsi, la proportion des mariées est plus élevée chez les femmes (59.8%) que chez les hommes (55.3%) . Celle des célibataires, est de 43.5% pour les hommes et de 30.4% pour les femmes. Enfin, la proportion des unions rompues touche plus les femmes (9.7%) que les hommes (1.1%). L'augmentation relative de la proportion des célibataires (notamment chez les femmes) provient de l'entrée de plus en plus tardive en première union, qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires et par des raisons d'ordre économique et social.

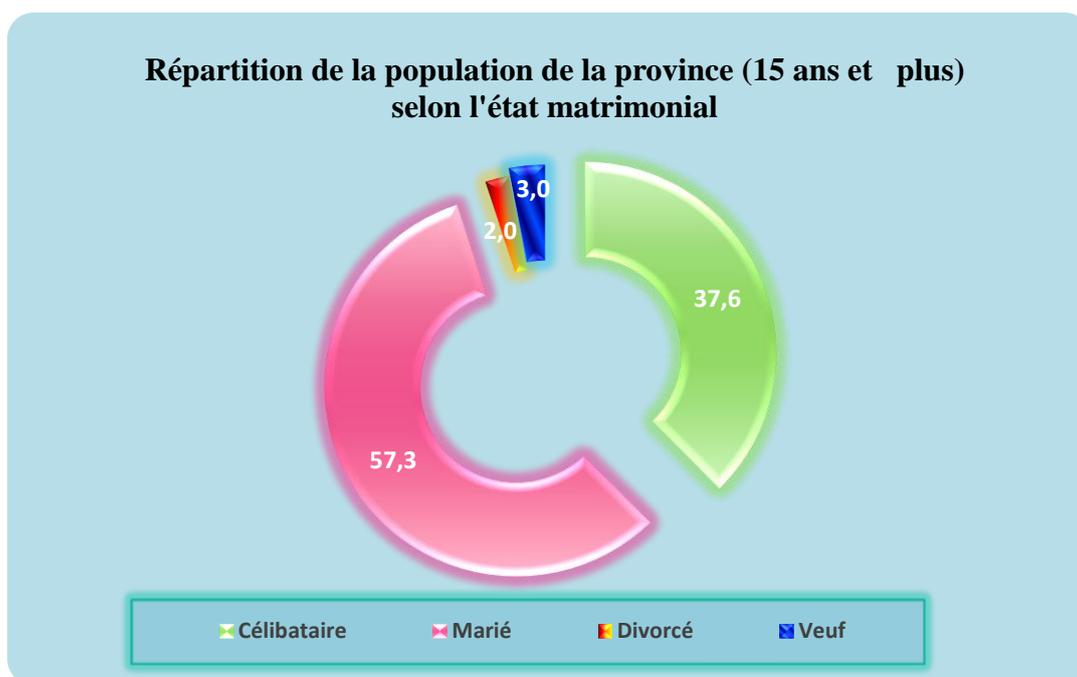
Par milieu de résidence, l'analyse des données du tableau ci-dessous, montre que la proportion des célibataires est plus élevée en

milieu rural (41,9%) qu'en milieu urbain (37.3%). A l'opposé, celle des mariés est plus importante en milieu urbain (57.5%) qu'en milieu rural (54.6%).

**Répartition de la population de la province de Boujdour (15 ans et plus)  
selon le sexe, état matrimonial et milieu de résidence**

Etat matrimonial	2004			2014		
	Masculins	Féminins	Ensemble	Masculins	Féminins	Ensemble
<b>Ensemble</b>						
Célibataires	48,0	29,2	39,8	43,5	30,4	<b>37,6</b>
Mariés	50,8	60,6	55,1	55,3	59,8	<b>57,3</b>
Divorcés	0,8	4,3	2,3	0,9	3,3	<b>2,0</b>
Veufs	0,4	5,9	2,8	0,2	6,4	<b>3,0</b>
<b>Milieu urbain</b>						
Célibataires	45,4	28,5	37,6	43,7	30,2	<b>37,3</b>
Mariés	53,5	61,6	57,2	55,2	60,1	<b>57,5</b>
Divorcés	0,7	4,4	2,4	0,9	3,3	<b>2,0</b>
Veufs	0,4	5,6	2,8	0,2	6,3	<b>3,1</b>
<b>Milieu rural</b>						
Célibataires	64,9	43,3	59,9	42,4	39,5	<b>41,9</b>
Mariés	33,6	42,8	35,7	56,4	45,6	<b>54,6</b>
Divorcés	1,3	3,0	1,7	1,1	4,1	<b>1,6</b>
Veufs	0,2	11,0	2,7	0,1	10,9	<b>1,9</b>

Source : RGPH 2004 et 2014



Le taux de célibat à l'âge de 55 ans, supposé être un taux de célibat définitif en raison de la rareté des mariages au-delà de cet âge, a atteint 2.5% en 2014 au niveau de la province de Boujdour. Ce taux de célibat définitif est différent selon le sexe ( 3.1% pour les hommes et 1.5% pour les femmes), alors qu'il est plus élevé chez les ruraux dont 8.8% restent célibataires après l'âge de 55 ans contre 2.1% chez les citadins.

#### Taux de célibat à l'âge de 55 ans dans la province de Boujdour selon le sexe

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,6	10,2	3,1
Féminin	1,4	5,4	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>2,1</b>	<b>8,8</b>	<b>2,5</b>

Source : RGPH 2014

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'âge moyen au premier mariage a connu au niveau de la province de boujdour une

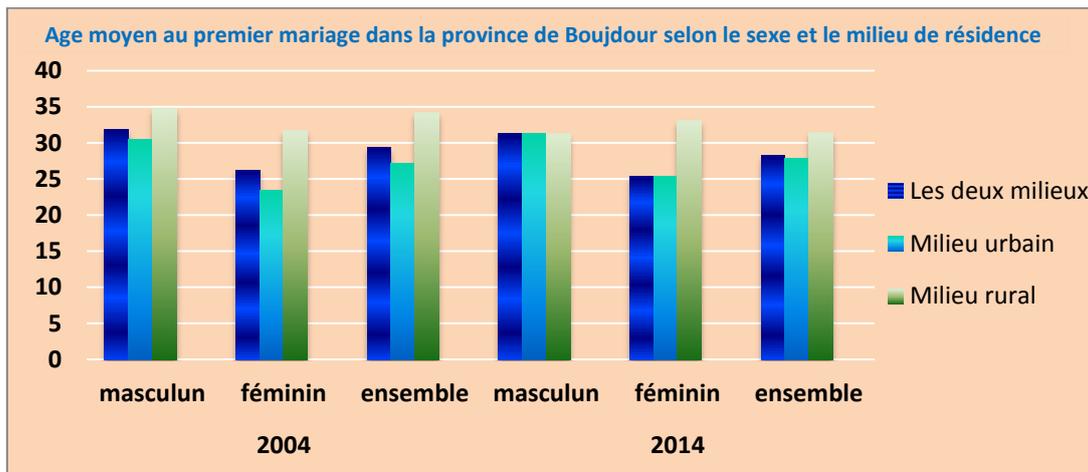
augmentation de 0.8 point au cours de la dernière décennie, il est passé de 27.7 ans en 2004 à 28,5 ans en 2014. Cette augmentation est dû essentiellement à la hausse de l'âge au premier mariage féminin de 23.9 ans à 25.3 ans, quant à l'âge au premier mariage masculin s'est quasiment stabilisé autour de son niveau de 2004 (31.3 ans). Ainsi, Les hommes entrent en première union plus tard que les femmes (une différence de 6 ans en 2014, contre 7 ans en 2004).

Concernant le milieu de résidence, les ruraux se marient plus tard que les citadins (une différence de 3.1 ans en 2014, contre 7 ans en 2004).

#### Age moyen au premier mariage dans la province de Boujdour selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	2004			2014		
	Masculins	Féminins	Ensemble	Masculins	Féminins	Ensemble
<b>Les deux milieux</b>	<b>30,9</b>	<b>23,9</b>	<b>27,7</b>	<b>31.3</b>	<b>25,3</b>	<b>28,5</b>
<b>Milieu urbain</b>	<b>30.5</b>	<b>23.7</b>	<b>27.2</b>	<b>31.3</b>	<b>25.3</b>	<b>28.3</b>
<b>Milieu rural</b>	<b>34.7</b>	<b>31.7</b>	<b>34.2</b>	<b>31.3</b>	<b>33.1</b>	<b>31.4</b>

Source : RGPH 2004 et 2014



Le taux de célibat à l'âge de 55 ans, supposé être un taux de célibat définitif en raison de la rareté des mariages au-delà de cet âge, a atteint 2.5% en 2014 au niveau de la province de Boujdour. Ce taux de célibat définitif diffère selon le sexe (3.1% pour les hommes et 1.5% pour les femmes), alors qu'il est plus élevé chez les ruraux dont 8.8% restent célibataires après l'âge de 55 ans contre seulement 2.1% chez les citadins.

### Taux de célibat à l'âge de 55 ans dans la province de Boujdour selon le sexe

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Masculin</b>	2,6	10,2	<b>3,1</b>
<b>Féminin</b>	1,4	5,4	<b>1,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2,1</b>	<b>8,8</b>	<b>2,5</b>

Source : RGPH 2014

## **I-4- Fécondité :**

### **a- Concepts et définitions :**

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Le niveau actuel de la fécondité ainsi que ses variations différentielles sont mesurées par les taux de fécondité par âge et l'Indice Synthétique de Fécondité (somme des naissances réduites). Les taux de fécondité par âge sont calculés en rapportant les naissances issues de chaque groupe d'âges à l'effectif des femmes de ce groupe. Ils constituent des mesures fiables et courantes de la fécondité.

Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), qui est un indice de fécondité du moment, il est calculé à partir du cumul des taux de fécondité par âge. Il correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si elle avait, à chaque âge, la fécondité par âge d'une période considérée.

### **b- Niveau de la fécondité et variation différentielle**

Le tableau ci-dessous et le graphique 10 présentent les taux de fécondité par groupe d'âges, selon le milieu de résidence. Les taux de fécondité par âge présentent une allure caractéristique des pays à fécondité intermédiaire : une fécondité précoce moyenne évaluée

à 18.8‰ à 15-19 ans, le taux de fécondité augmente rapidement pour atteindre 112.5‰ à 25-29 ans; il plafonne à 30-34ans avec 122.1‰, puis il commence à descendre. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Entre 2004 et 2014, l'indice synthétique de fécondité au niveau de la province de Boujdour a connu une stabilité de 2.6 enfants par femme. Cet indice diffère selon le milieu (2.6 enfants par femme en milieu urbain contre 1.7 en milieu rural).

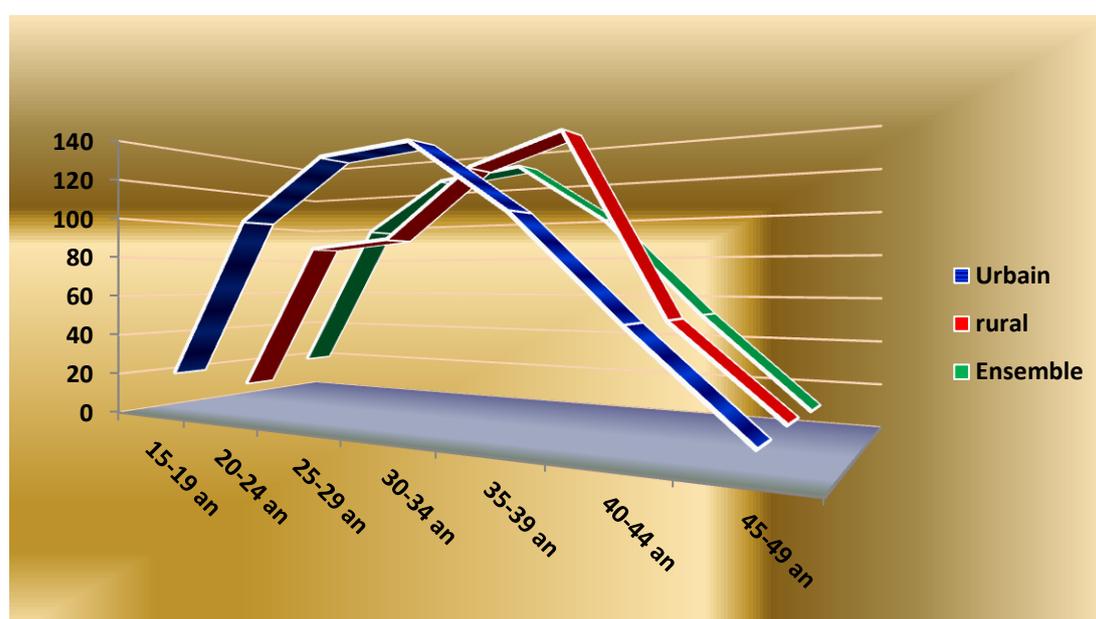
## Taux de fécondité des femmes à l'âge de procréation selon les groupes d'âge et le milieu de résidence

Groupe d'âge	2004			2014		
	Urbain	rural	Ensemble	Urbain	rural	Ensemble
15-19 ans	20,5	9,9	19,9	19,2	0,0	18,8
20-24 ans	97,0	85,1	96,5	104,3	90,9	104,0
25-29 ans	125,1	89,1	123,4	113,4	43,5	112,5
30-34 ans	128,6	122,7	128,3	122,3	111,1	122,1
35-39 ans	96,2	136,2	98,0	94,4	0,0	93,2
40-44 ans	51,5	51,1	51,5	54,3	100,0	55,0
45-49 ans	10,1	11,2	10,1	8,5	0,0	8,4
<b>Indice synthétique de fécondité</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>

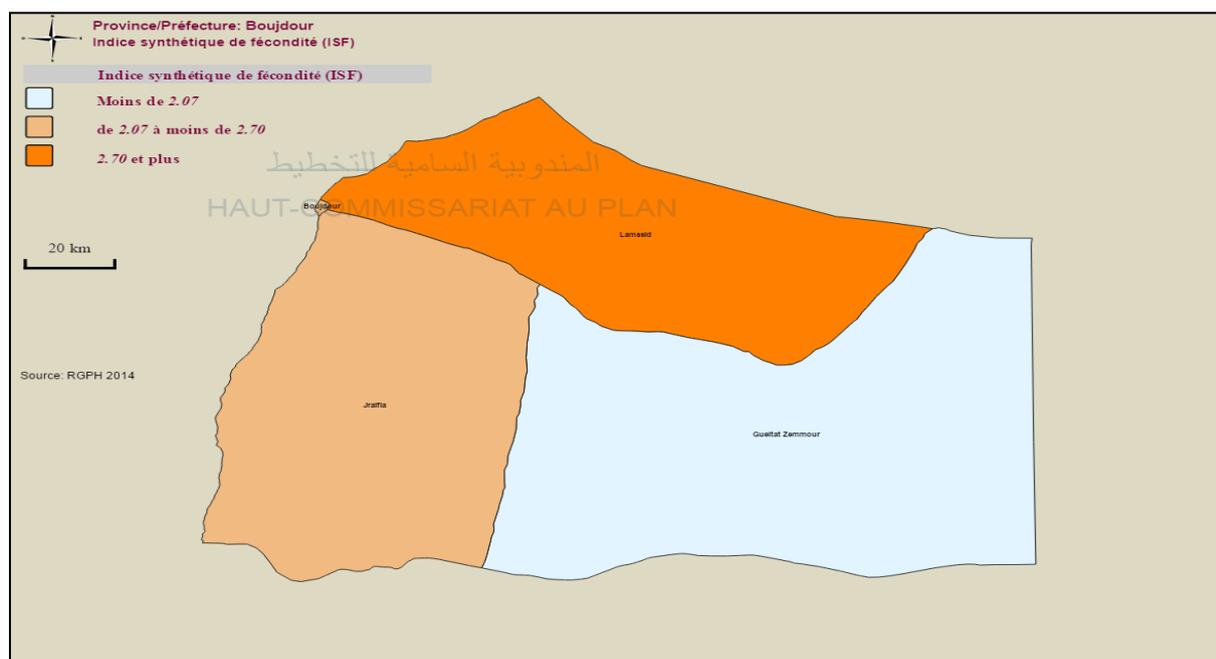
Source : RGPH 2004 et 2014

L'examen de la série des taux de fécondité par âge montre que celle-ci, assez faible avant 20 ans, passe par un maximum vers 20-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide. Il s'avère aussi que la baisse de la fécondité entre les 2 derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes.

### Taux de fécondité générale par âge selon le milieu de résidence



Au niveau de l'ensemble de la province, l'ISF qui s'établit à 2,6 enfants par femme, varie de 1.7 en milieu rural à 2,6 en milieu urbain. Cela signifie que, si les niveaux actuels de fécondité se maintenaient invariables, les femmes résidant en milieu urbain auraient, en fin de vie féconde, un nombre d'enfant élevé que celles résidant en milieu rural. Il faut noter que cette situation semble être inversée par rapport à celle observée au niveau du Royaume, puisque ce sont les femmes rurales qui ont une fécondité élevée (2.0 enfants en milieu urbain contre 2.5 enfant en milieu rural au niveau national).



## **CHAPITRE II**

# **LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION**



## Chapitre II : LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION :

### II-1- L'aptitude à lire et à écrire :

#### a- Taux d'analphabétisme :

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2014, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la province est de 29,2%, il est inférieur à celui relevé au niveau national (32,2%). Ce taux a enregistré une baisse sensible par rapport à 2004 (40,3%). Ce phénomène touche plus les ruraux (47,2%) que les citadins (28,2%).

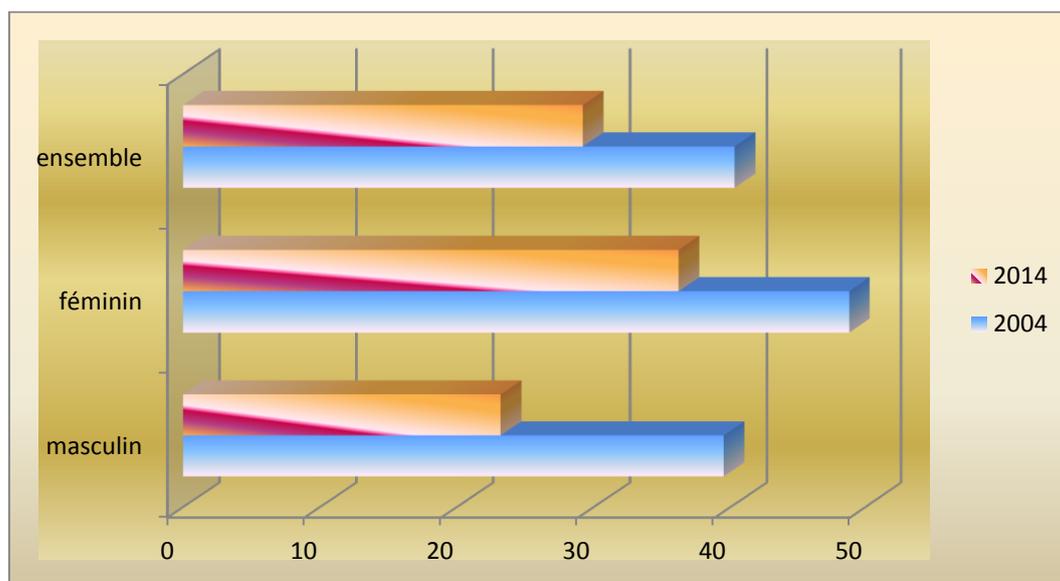
#### Taux d'analphabétisme à la province de Boujdour selon le sexe et le milieu

Sexe	2004			2014		
	urbain	rural	Ensemble	urbain	rural	Ensemble
<b>Masculin</b>	<b>30,4</b>	<b>50</b>	<b>39,5</b>	<b>21,5</b>	<b>42,4</b>	<b>23,2</b>
<b>Féminin</b>	<b>42,5</b>	<b>68</b>	<b>48,8</b>	<b>35,5</b>	<b>70,3</b>	<b>36,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>31,8</b>	<b>50,9</b>	<b>40,3</b>	<b>28,2</b>	<b>47,2</b>	<b>29,2</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

Le taux d'analphabétisme est plus grand chez les femmes (36,2%) contre 23,2% chez les hommes.

## Taux d'analphabétisme dans la province de Boujdour selon le sexe (2004-2014)



Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente assez régulièrement pour atteindre son maximum (67,3%) chez les générations qui sont nées avant 1964 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2014.

## Taux d'analphabétisme selon le sexe et les groupes d'âge

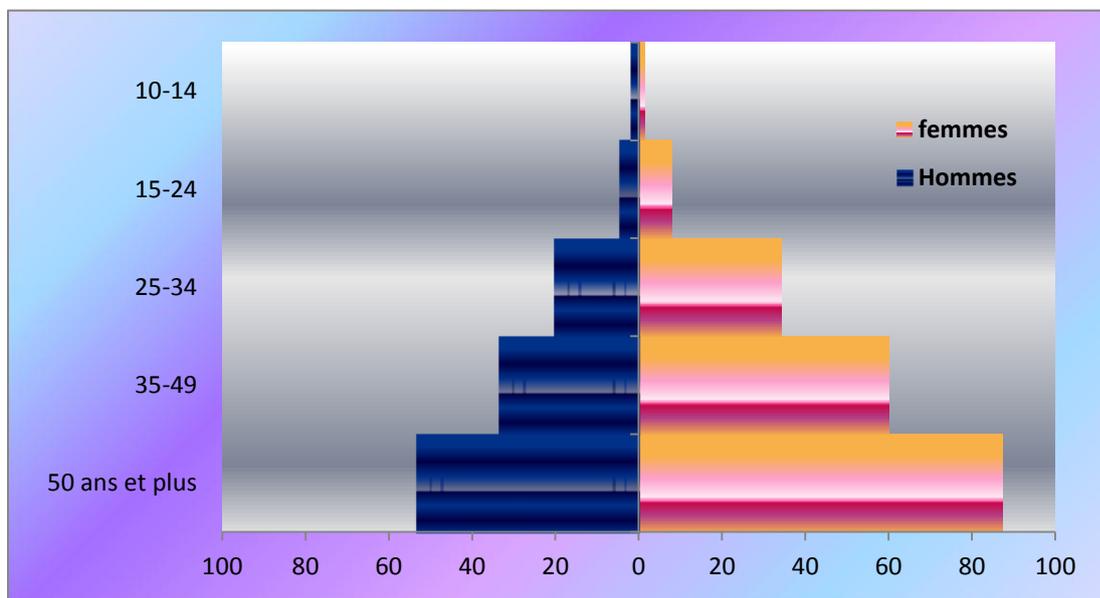
Groupe d'âge	2004			2014		
	Masc	Fémi	Ensemble	Masc	Fémi	Ensemble
10-14	2,5	6,1	4,2	1,8	1,4	1,6
15-24	19,7	32,1	25,5	4,6	7,9	6,2
25-34	31,4	56,7	42,4	20,3	34,3	26,9
35-49	43,9	79,6	58,9	33,5	60,2	45,2
50 ans et plus	65,7	93,3	77,1	53,3	87,4	67,3
<b>Ensemble</b>	<b>31,8</b>	<b>50,9</b>	<b>40,3</b>	<b>23,2</b>	<b>36,2</b>	<b>29,2</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

La situation des femmes est défavorable puisque la différence entre les deux sexes a tendance à s'accroître au fur et à mesure que

l'âge avance pour atteindre 34,1 points chez les personnes âgées d'au moins 50 ans.

**Taux d'analphabétisme dans la province de Boujdour selon les grands groupes d'âge – (2014)**



**b- Connaissance des langues :**

Il ressort du tableau ci-dessous que 69.8% de la population âgée de 10 ans et plus; déclarent lire et écrire au moins une langue, avec respectivement, l'arabe et français 44.3%, arabe seule 36.6%.

Quant à la répartition de la connaissance des langues selon le sexe, les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes, puisque 36.2% d'entre elles ne connaissent aucune langue, contre seulement (23.2%) chez les hommes.

Néanmoins, la connaissance de l'arabe et du français, prédomine chez les deux sexes avec un avantage en faveur des femmes (46.0% pour le sexe féminin contre 44.3% pour le sexe masculin).

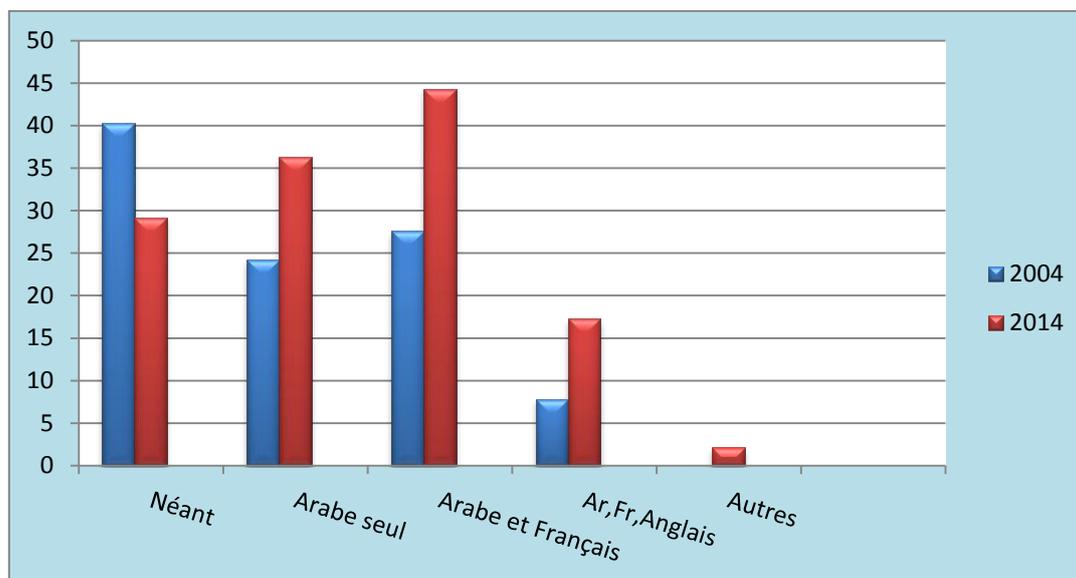
**Pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites et le sexe.**

Les langues lues et écrites	2004			2014		
	Masc.	Fémi.	Ensemble	Masc.	Fémi.	Ensemble
Néant	31.8	50.9	40.3	23.2	36.2	29.2
Arabe seule	28,5	18,9	24,2	38.2	33.6	36.3
Arabe et français seules	30,2	24,4	27,6	43.1	46.0	44.3
Arabe, français et anglais	9,4	5,8	7,8	16.1	19.1	17.3
Autres	-	-	-	2.6	1.4	2.1

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport à 2004, on constate l'évolution sensible de la proportion des personnes qui lisent et écrivent au moins une langue puisqu'elle est passée de 60% à 70%.

**Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Boujdour selon les langues lues et écrites (2004-2014)**



## II-2- Scolarisation :

### a- Taux de scolarisation :

Il ressort du tableau ci-dessous que 97,9 % des enfants âgés de 7-12 ans au moment du recensement (Septembre 2014), soit 6-11 ans au début de l'année scolaire 2013-2014, étaient inscrits à l'école.

On note aussi un léger avantage en termes de scolarisation en faveur des filles (98,1%) devant les garçons (97,7%).

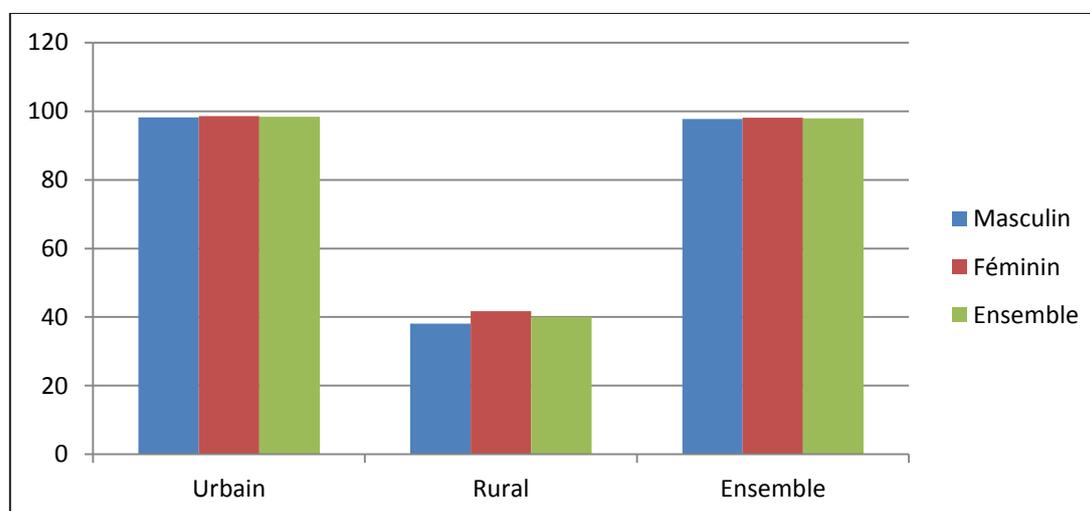
### Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans lors de recensements 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	98,2	98,6	98,4
Rural	38,1	41,7	40,0
Ensemble	97,7	98,1	97,9

Source : RGPH 2014

Le taux de scolarisation est moins bon en milieu rural (40%) alors qu'il est très satisfaisant en milieu urbain (98,4%)

### Taux de scolarisation (7-12ans) dans la province de Boujdour par sexe et milieu en 2014



**b- Niveau de scolarisation :**

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude révèle que 34,9% n'ont aucun niveau d'étude, et qu'environ 65,2% ont au moins un niveau préscolaire, ce dernier représente 5,7%, le primaire 27,6%, le collégial 15,9% et en fin le secondaire et le supérieur avec 9,3% et 6,7% respectivement.

**Répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence**

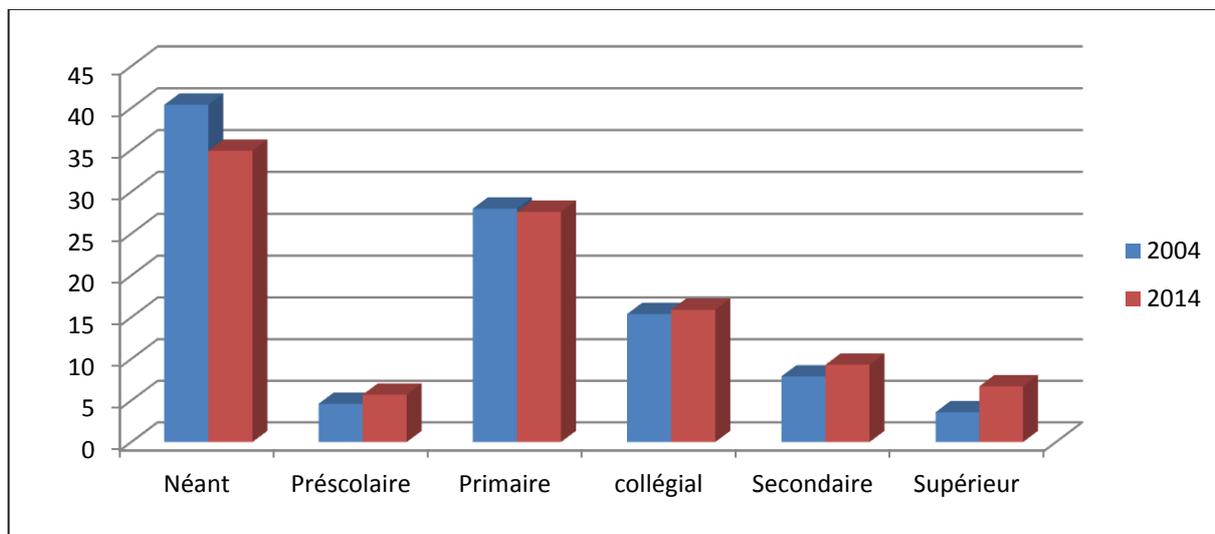
Niveau d'étude	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	39,6	48,7	40,4	34,2	49,7	34,9
Préscolaire	4,2	8,6	4,6	5,6	7,9	5,7
Primaire	28,4	24	28	27,6	25,8	27,6
Secondaire collégial	15,7	12,6	15,4	16,1	11,4	15,9
Secondaire qualifiant	8,2	5,3	7,9	9,5	3,8	9,3
Supérieur	3,8	0,8	3,6	6,9	1,4	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain, on compte environ 3,5 personnes sur dix qui sont sans niveau contre 5 personnes en milieu rural. Dans les deux milieux, le primaire représente respectivement 27,6% et 25,8%, le collégial 16,1% et 11,4%, le secondaire 9,5% et 3,8% et le niveau supérieur avec 6,9 % et 1,4%.

Par rapport à 2004, on constate la diminution de la proportion des personnes sans niveau (-5,5 points). Alors que la proportion des personnes ayant au moins le niveau collégial s'est accrue d'environ 5 points.

**Population âgée de 10 ans et plus dans la province de Boujdour selon le niveau d'étude (2004-2014)**



## **CHAPITRE III**

# **L'ACTIVITE ECONOMIQUE**



## Chapitre III : L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE :

### III-1- Participation à l'activité économique

En 2014, la proportion de la population active de la province de Boujdour a atteint 35,9% contre 64,1% pour la population inactive. L'effectif de la population active a connu une baisse par rapport au recensement de 2004 avec une diminution de 1,9 point.

#### Répartition de la population de la région Laâyoune Boujdour Sakia Elhamra selon le type d'activité et le sexe

Type d'activité	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population Active	58,5	13,1	37,8	56,0	12,6	35,9
Population Inactive	41,5	86,9	62,2	44,0	87,4	64,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

La population active est à prédominance masculine puisque 83,7% des actifs sont des masculins contre seulement 16,3% pour les femmes en 2014, et la même observation reste valable pour les deux milieux.

#### Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain		Rural		Ensemble	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Masculin	83,9	82,8	86,0	91,3	84,2	83,7
Féminin	16,1	17,2	14,0	8,7	15,8	16,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population totale. En 2014, ce rapport a atteint 35,9% et dépasse la moitié pour les hommes (56,0%) et reste faible pour les femmes (12,6%). Cette faiblesse de l'activité féminine pourrait être expliquée

par des raisons liées à notre système culturel qui font que c'est généralement l'homme qui pourvoit matériellement aux besoins du foyer.

La primauté de l'emploi masculin est établie dans les deux milieux de résidence, et on trouve respectivement 53,4% contre 12,2% en milieu urbain et 92,9% contre 38,3% en milieu rural.

Le taux d'activité en milieu rural (82,7%) est supérieur à celui du milieu urbain (33,8%).

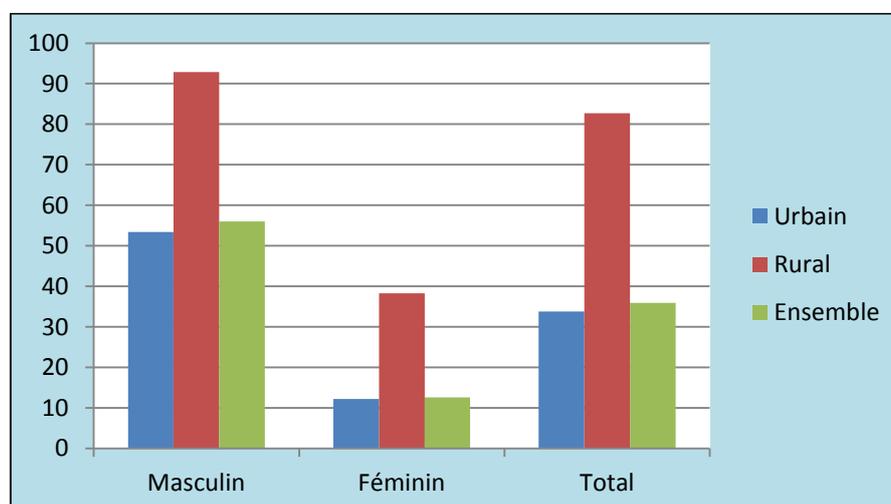
### Taux d'activité selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Masculin		Féminin		Ensemble	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	55,0	53,4	11,9	12,2	34,7	33,8
Rural	89,4	92,9	40,4	38,3	76,3	82,7
<b>Ensemble</b>	<b>58,5</b>	<b>56,0</b>	<b>13,1</b>	<b>12,6</b>	<b>37,8</b>	<b>35,9</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport à 2004, le taux d'activité a enregistré une diminution de 1,9 points, celle-ci a concerné aussi bien les deux sexes (-0,5 points pour les femmes et -2,5 points pour les hommes).

### Taux d'activité dans la province par sexe et milieu en 2014



Selon les groupes d'âges, le taux d'activité enregistre ses plus faibles niveaux pour la population âgée de moins de 20 ans (18,5%), puis connaît une ascension importante pour se stabiliser aux âges de forte activité (20-50 ans), avant d'entamer une baisse d'abord lente jusqu'à l'âge de la retraite (60 ans), puis très rapide au-delà.

La répartition de l'activité selon le sexe montre un net avantage en faveur des hommes dans toute les groupes d'âges.

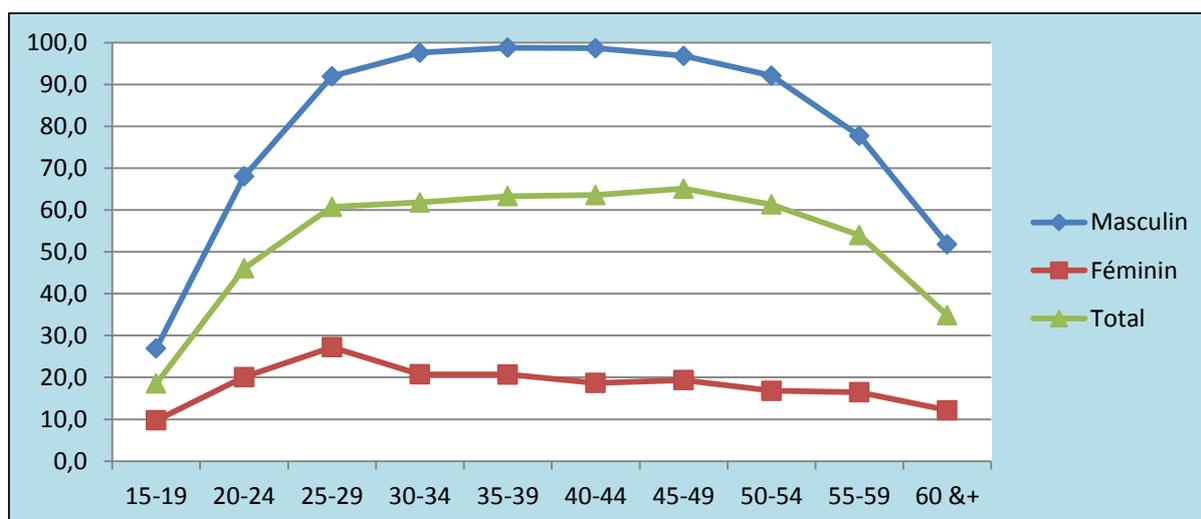
### Taux d'activité selon les groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âge	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	46,6	20,1	33,8	27,0	9,8	18,5
20-24 ans	85,7	24,5	57,8	68,0	20,1	46,0
25-29 ans	97,3	23,8	64,8	91,9	27,2	60,7
30-34 ans	99,2	21,7	66	97,6	20,7	61,8
35-39 ans	99,6	19,1	64,4	98,8	20,7	63,3
40-44 ans	98,7	19,4	66,3	98,6	18,7	63,6
45-49 ans	97,3	19,2	65,4	96,8	19,4	65,1
50-54 ans	93,1	19	64,9	92,1	16,8	61,3
55-59 ans	85	17,1	54,9	77,7	16,5	54,0
60 ans et plus	46	6,3	29,3	51,8	12,2	34,9
<b>Ensemble</b>	<b>58,5</b>	<b>13,1</b>	<b>37,8</b>	<b>56,0</b>	<b>12,6</b>	<b>35,9</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

La comparaison avec la situation qui prévalait en 2004 révèle que les taux d'activité en 2014 sont inférieurs, à l'exception de la population âgée de plus 60 ans.

## Taux d'activité dans la province de Boujdour par groupes d'âge et sexe en 2014



### III-2 Structure professionnelle de la population

La répartition de la population active de la région selon la situation dans la profession en 2014 montre la prédominance du salariat, puisque environ 6 actifs sur 10 sont salariés (59,3%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (60,6%) contre (48,5%) en milieu rural.

Les indépendants arrivent au deuxième rang puisque ils représentent 29,5% des actifs. Concernant les employeurs, les aides familiaux et les apprentis représentent respectivement 7,2%, 1,3%, et 0,6%.

A signaler également que le statut d'aide familiale est plutôt rural avec 6,2% d'actifs contre seulement 0,7% en milieu urbain.

Par rapport à 2004, on enregistre une baisse importante pour les salariés et les aides familiaux en milieu rural (respectivement -9,3 et -

9,7 points) contre une augmentation sensible pour les indépendants (+13,6 points).

### Répartition de la population active selon la situation dans la profession

Situation dans la profession	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Employeur	5,3	9,8	6,1	6,2	15,5	7,2
Indépendant	26,2	15,1	24,3	29,6	28,7	29,5
Salarié	66	57,8	64,6	60,6	48,5	59,3
Aide familial	1,5	15,9	3,9	0,7	6,2	1,3
Apprenti	1	1,5	1,1	0,7	0,0	0,6
Autre	-	-	-	2,3	1,2	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : RGPH 2004 et 2014



## **CHAPITRE IV**

# **MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATS**



## **Chapitre IV: MENAGES ET CONDITIONS**

### **D'HABITATS:**

Le droit au logement et l'accès à de bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.) permet de mieux les apprécier.

#### **IV-1- Ménages :**

En 2014, le nombre de ménages recensés s'élève à 10 186 ménages. Comparé à l'effectif obtenu douze ans plus tôt au recensement de 2004, qui était de 9180 ménages, il se dégage un accroissement global de 10,9%.

Selon le milieu de résidence, on a dénombré 9511 ménages urbains et 675 ménages ruraux. Ainsi 93,3% des ménages de la province sont citadins.

Entre 2004 et 2014, la taille des ménages est restée quasiment stable; (4,3 personnes en 2004 et 4,4 personnes en 2014). Cette quasi-stabilité reste valable pour les deux milieux de résidence.

**Effectif et taille moyen de ménages selon le milieu**

Milieu	Effectif de ménages		Taille moyen de ménage	
	2004	2014	2004	2014
Urbain	8416	9511	4,4	4,5
rural	767	675	3,9	2,9
<b>Ensemble</b>	<b>9183</b>	<b>10186</b>	<b>4,3</b>	<b>4,4</b>

Source : RGPH 2004 et 2014

**IV-2- Conditions d'habitation des ménages****a- Type de logement :**

Lors du recensement général de 2014, 89,5% des ménages habitent des logements de type maison marocain moderne comme type dominant. En second lieu, on trouve le type maison sommaire ou bidonville avec 4,9% puis villa qui est occupé par plus de 2% des ménages.

Par milieu, on enregistre la prédominance du type de la maison marocaine moderne dans le milieu urbain avec 94,2% et la maison sommaire ou bidonville dans le milieu rural avec 74,7%.

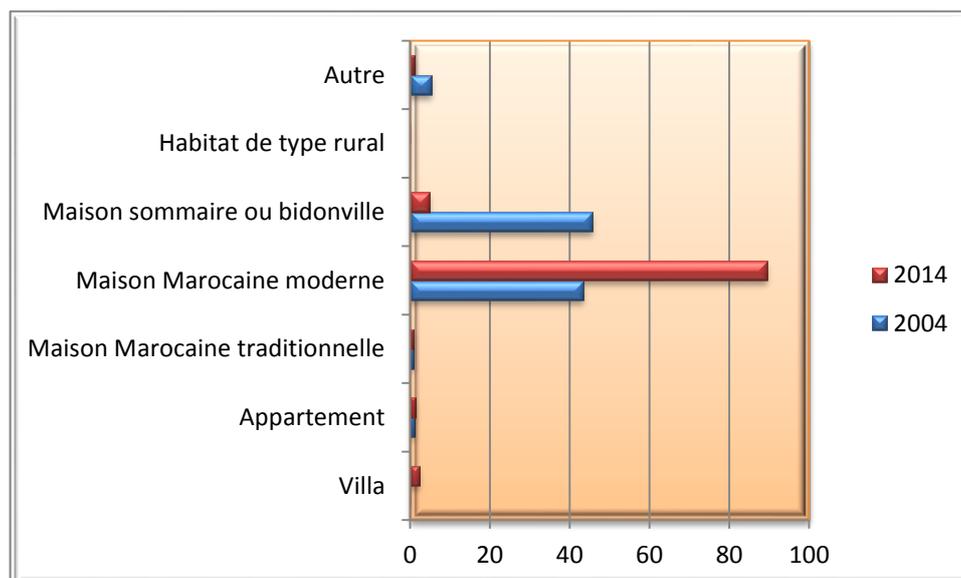
## Répartition des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence

Type d'habitat	2004			2014		
	Urbain	Rural	ensemble	Urbain	rural	Ensemble
Villa	0,2	-	0,1	2,3	0,6	2,2
Appartement	1,2	-	1,1	1,5	0,0	1,4
Maison Marocaine traditionnelle	1,0	0,1	0,9	0,8	1,9	0,9
Maison Marocaine moderne	47,1	2,0	43,4	94,2	16,9	89,5
Maison sommaire ou bidonville	46,0	42,9	45,7	0,4	74,7	4,9
Habitat de type rural	-	0,4	-	0,0	0,6	0,1
Autre	4,5	14,3	5,3	0,8	5,2	1,1

Source : RGPH 2004 et 2014

Entre les deux recensements, on assiste à une forte augmentation des ménages habitant des maisons marocain moderne (+46 points) et une légère diminution de ceux occupant le type sommaire ou bidonville (-41 points).

## Répartition des ménages de la province de Boujdour selon le type de logement (2004-2014)



**b- Ancienneté des logements :**

Il ressort du tableau ci-après que plus de 41% des ménages occupent des logements âgés de moins de dix ans, et plus de 80,1% résident dans des logements construits après 1994 alors que seulement 19,8% des ménages occupants des logements âgés entre 20 et 50 ans.

**Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements**

Age de logement	%
Moins de 10 ans	41.8
De 10 à moins de 20 ans	38.3
De 20 à moins de 50 ans	19.8
Plus de 50 ans	0.1
Total	100,0

Source : RGPH 2014

**c- Statut d'occupation du logement :**

L'étude du statut d'occupation du logement revête une grande importance du fait qu'elle permet de cerner l'évolution autant du phénomène de la propriété que de la location qui, l'un et l'autre, concernent une partie importante des ménages.

En 2014, 31,6% des ménages de la province sont des locataires alors que 56,9% occupent leur logement en tant que propriétaires. Il reste à signaler que 4,9% des ménages sont logés gratuitement.

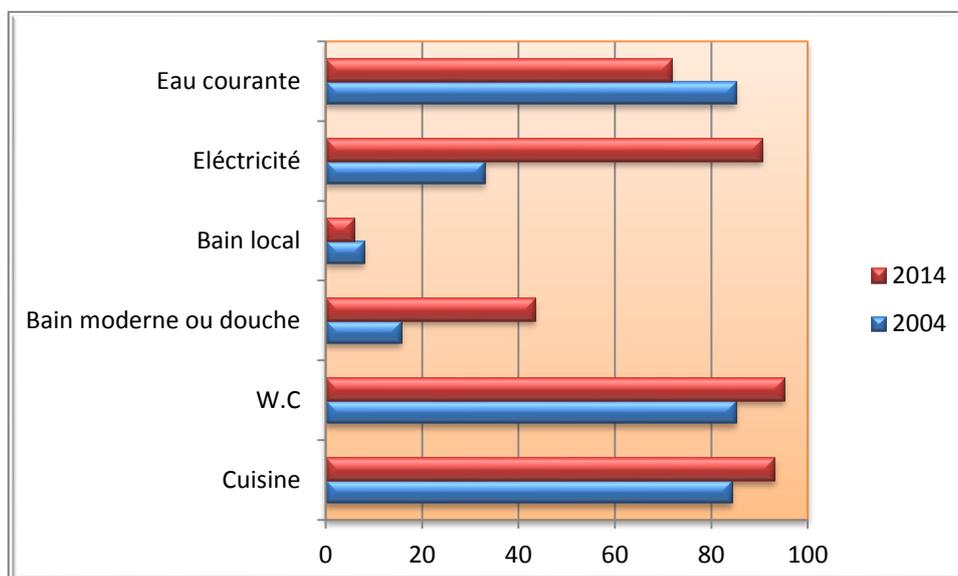
## Répartition des ménages selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	64,9	31,9	62,2	59,4	9,9	56,9
Accédant à la propriété	3,0	0,1	2,8	0,9	0,2	0,9
Locataire	22,2	0,7	20,4	33,3	0,0	31,6
Logement de fonction	1,6	3,3	1,8	2,1	1,7	2,1
Logé gratuitement	4,8	22,9	6,3	3,8	25,1	4,9
Autres	0,7	0,1	0,6	0,4	63,1	3,7

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport au recensement précédent, on note une grande diminution de la part des ménages logés gratuitement (6,3% et 4,9% respectivement en 2004 et 2014) en faveur des ménages propriétaires (de 62,6% en 2004 à 56,9% en 2014), mais on assiste à une augmentation des ménages locataires (de 20,4% en 2004 à 31,6% en 2014).

## Répartition des ménages de la province de Boujdour selon le statut d'occupation en 2004 et 2014



## Occupation des logements

En 2014, 28,1% des ménages occupent un logement d'au plus 2 pièces, cette proportion est de 39,4 en 2004. La proportion des ménages occupant un logement d'une pièce a connu une diminution de 8 points (de 21,6% en 2004 à 13,7% en 2014) avec une augmentation de la part des ménages habitant des logements de 3 ou 4 pièces.

Ainsi, on constate presque la même répartition pour les deux milieux de résidence, avec la remarque d'une importante proportion des ménages occupant 1 seule pièce en milieu rural ce qui peut s'expliquer par le type de logement (khaima) largement utilisé par les ruraux et aussi les logements des pêcheurs d'une pièce.

### Répartition des ménages selon le nombre de pièces et le milieu de résidence

Nbre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	19,2	47,3	21,6	10,6	58,5	13,7
2 pièces	42,2	8,5	39,4	28,8	18,4	28,1
3 Pièces	27,4	1,7	25,2	41,3	10,1	39,2
4 Pièces	7,1	0,7	6,5	11,2	3,0	10,6
5 Pièces	1,6	0,1	1,5	3,6	0,6	3,4
6 Pièces	0,8	0,1	0,8	2,6	0,3	2,5
7 Pièces	0,3	-	0,3	0,8	0,3	0,8
8 Pièces et plus	0,3	0,1	0,3	1,1	0,1	1,1
Non déclaré	1,0	1,2	1,0	0,0	0,0	0,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessous permettent de constater que le nombre moyen de personnes par pièce dans la province a connu une légère baisse de 1,9 personnes en 2004 à 1,6 personnes en 2014. Cette remarque reste valable pour les deux milieux ; puisque on assiste à

une diminution de 1,9 à 1,6 en milieu urbain et de 2,3 à 2,0 en milieu rural.

### Taux d'occupation selon la résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
2004	1,9	2,3	1,9
2014	1,6	2,0	1,6

Source : RGPH 2004 et 2014

#### e- Equipement des logements :

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

D'après le recensement de 2014, 90,6% des ménages de la province occupent un logement pourvu d'électricité et plus de sept ménages sur dix ont un logement relié à un réseau d'eau courante.

Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que si plus de 9 personnes sur 10 disposent d'une cuisine et d'un cabinet d'aisance, seulement 43,5% des ménages occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche.

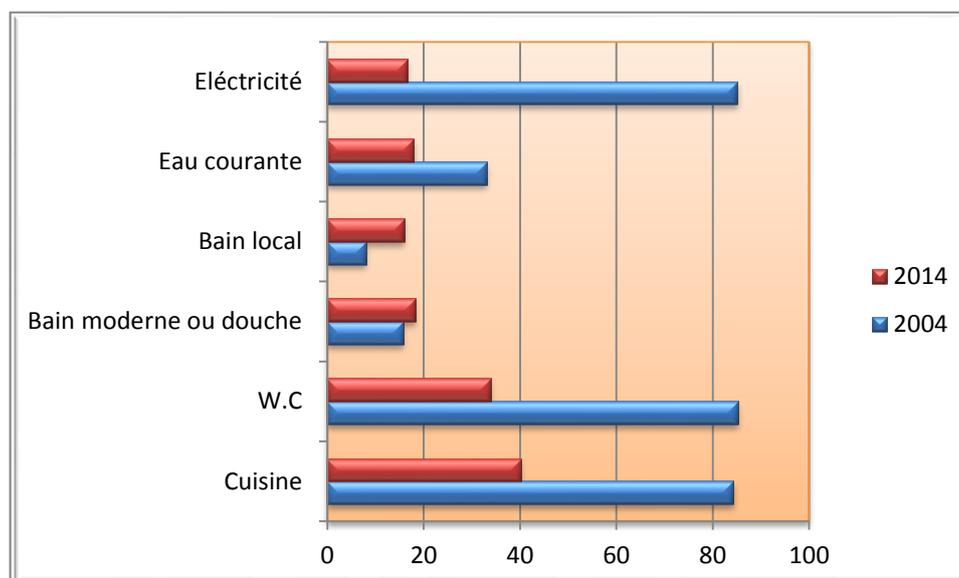
### Ménages disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence

Eléments de confort	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	ensemble
Cuisine	90,9	11,3	84,3	96,5	40,1	93,1
W.C	92,5	4,3	85,2	99,1	33,9	95,2
Bain moderne ou douche	17,0	1,2	15,7	45,2	18,3	43,5
Bain local	8,8	0,1	8,0	5,1	15,9	5,8
Électricité	36,3	-	33,0	95,3	17,9	90,6
Eau courante	92,9	-	85,1	75,3	16,6	71,8

Source : RGPH 2004 et 2014

Par rapport à 2004, on note une amélioration appréciable du degré d'équipement des logements occupés par les ménages en milieu urbains surtout au niveau de la disposition de l'eau courante qui est passé de 33% en 2004 à 90,6% en 2014.

### Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement (2004-2014)



Pour les ménages ne disposant pas d'eau courante, les résultats du recensement 2014 montre que 76.2% font recours au vendeur d'eau

potable pour satisfaire leurs besoins en cette matière vitale, 2,5% s'approvisionnent des puits ou « matfia » non équipés.

**Ménages ne disposant pas de l'eau courante selon le mode d'approvisionnement en eau potable en (2014)**

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	2,9	7,2	3,7
Vendeur d'eau potable	75,5	79,4	76,2
Puits ou matfia non équipés	0,2	12,5	2,5
Source, oued ou ruisseau	0,0	0,0	0,0
Autre	21,4	1,0	17,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Par ailleurs, 44,7% des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité en 2014, utilisent gaz comme mode d'éclairage, 29,8% utilisent le Kandil, Bougie. On remarque l'apparition de nouveaux modes d'éclairage en 2014, il s'agit de l'énergie solaire et les groupes électrogènes malgré que leur utilisation demeure encore très faible (7,9%).

### Répartition (%) des ménages ne disposant pas d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé

Mode d'électricité	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	6,3	16,3	11,9	35,0	51,6	44,7
Kandil, Bougie	34,9	37,5	36,4	18,3	37,9	29,8
Energie solaire	0,2	0,9	0,6	0,6	5,5	3,5
Groupe électrogène	2,7	4,2	3,5	6,9	2,6	4,4
Autres	31,6	0,4	14,1	39,2	2,4	17,7

Source : RGPH 2004 et 2014

En absence de réseau publique d'évacuation des eaux usées ; la fosse sceptique reste le moyen le plus utilisé avec 14,1% cette proportion s'élève à 14,3% en milieu urbain contre seulement 11,2% en milieu rural .

### Mode d'évacuation des eaux usées (2014)

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	85,6	15,6	81,3
Fosse sceptique	14,3	11,2	14,1
Puits perdu	0,0	0,6	0,1
Dans la nature	0,0	63,6	3,9
Autre	0,1	8,9	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014

Le tableau ci-dessous montre que 89,3% des ménages de la province de Boujdour possèdent une télévision et 84,5% disposent d'une parabole. On notera aussi que si 96,8% ont au moins un portable, seulement 7,9% disposent d'un téléphone fixe.

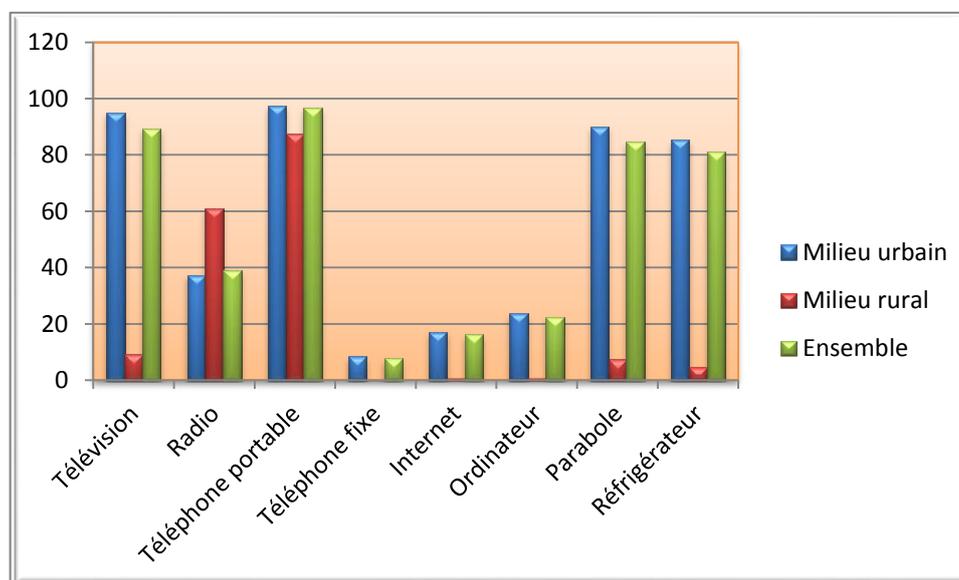
Presque la même structure est constatée dans le milieu urbain, le portable reste utilisable même dans le milieu rural.

**Répartition (%) des ménages disposant de certains équipements domestiques**

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	95	9,1	89,3
Radio	37,3	61	38,9
Téléphone portable	97,5	87,3	96,8
Téléphone fixe	8,3	0,2	7,9
Internet	17,1	0,8	16,2
Ordinateur	23,6	0,8	22,4
Parabole	90	7,3	84,5
Réfrigérateur	85,3	4,6	81,1

Source : RGPH 2014

**Répartition des ménages de la province de Boujdour dotés de certains équipements domestiques par milieu en 2014**



## TABLEAUX STATISTIQUES

## 2. Province de Boujdour

Tableau n°1. Population selon le groupe quinquennal d'âge, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>0 - 4 ans</b>	5,6	5,4	11,0	2,3	1,4	3,7	5,5	5,2	10,7
<b>5 ± 9 ans</b>	5,4	4,8	10,2	1,4	1,0	2,4	5,2	4,7	9,9
<b>10-14 ans</b>	5,2	5,3	10,6	1,0	1,2	2,2	5,1	5,1	10,2
<b>15-19 ans</b>	5,0	4,9	9,9	3,5	2,0	5,5	5,0	4,8	9,7
<b>20-24 ans</b>	5,2	4,6	9,8	9,8	2,3	12,0	5,4	4,5	9,9
<b>25-29 ans</b>	4,2	4,4	8,6	13,1	1,2	14,3	4,6	4,3	8,9
<b>30-34 ans</b>	4,4	4,2	8,6	12,0	1,9	13,9	4,7	4,1	8,8
<b>35-39 ans</b>	3,9	3,7	7,7	12,7	1,0	13,7	4,3	3,6	7,9
<b>40-44 ans</b>	3,6	3,1	6,7	8,6	1,0	9,6	3,8	3,0	6,8
<b>45-49 ans</b>	3,0	2,2	5,2	6,1	0,8	6,9	3,1	2,2	5,3
<b>50-54 ans</b>	2,5	1,8	4,4	4,1	0,8	4,9	2,6	1,8	4,4
<b>55-59 ans</b>	1,8	1,2	3,0	2,2	1,1	3,4	1,8	1,2	3,0
<b>60-64 ans</b>	1,2	0,7	1,9	1,8	1,1	2,8	1,2	0,8	2,0
<b>65-69 ans</b>	0,5	0,4	0,9	1,0	0,5	1,5	0,5	0,4	0,9
<b>70-74 ans</b>	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	1,1	0,3	0,3	0,6
<b>75 ans ou+</b>	0,5	0,4	0,9	1,2	0,9	2,2	0,5	0,4	0,9
<b>Non</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	52,4	47,6	100,0	81,3	18,8	100,0	53,7	46,3	100,0

Tableau n° 2. Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>Célibataire</b>	43,7	30,2	37,3	42,4	39,5	41,9	43,5	30,4	37,6
<b>Mariés</b>	55,2	60,1	57,5	56,4	45,6	54,6	55,3	59,8	57,3
<b>Divorcés</b>	0,9	3,3	2,0	1,1	4,1	1,6	0,9	3,3	2,0
<b>Veufs</b>	0,2	6,3	3,1	0,1	10,9	1,9	0,2	6,4	3,0
<b>Total</b>	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,	100,

Tableau n°3. Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Etat matrimonial	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>15- 19 ans</b>	99,7	89,9	<b>94,8</b>	95,6	94,7	<b>95,3</b>	99,5	90,0	<b>94,8</b>
<b>20-24 ans</b>	94,6	54,5	<b>75,6</b>	87,3	61,4	<b>82,4</b>	94,0	54,7	<b>76,0</b>
<b>25-29 ans</b>	72,2	30,9	<b>51,0</b>	70,4	73,9	<b>70,7</b>	72,0	31,4	<b>52,4</b>

Tableau n° 4. Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	2,6	10,2	3,1
Féminin	1,4	5,4	1,5
Total	2,1	8,8	2,5

Tableau n°5. Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans ou plus selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
APM	31,3	25,3	28,3	31,3	33,1	31,4	31,3	25,3	28,5

Tableau n°6. Taux et indice synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence

Groupes d'ages	Urbain	rural	Ensemble
15-19ans	19,2	0,0	18,8
20-24ans	104,3	90,9	104,0
25-29ans	113,4	43,5	112,5
30-34ans	122,3	111,1	122,1
35-39ans	94,4	0,0	93,2
40-44ans	54,3	100,0	55,0
45-49ans	8,5	0,0	8,4
ISF	2,6	1,7	2,6

Tableau n°7. Population de 10 ans ou plus selon les langues lues et écrites par sexe

Langues lues et écrites	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	23,2	36,2	29,1
Arabe seule	29,3	21,3	25,6
Arabe et Français	33,0	29,2	31,2
Arabe, Français et Autre langue	13,4	12,5	13,0
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	0,9	0,4	0,7
Autre(s) langue(s)	0,1	0,1	0,1
Non déclaré	0,3	0,3	0,3
Ensemble	100	100	100

Tableau n°8. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	21,5	42,4	23,2
Féminin	35,5	70,3	36,2
<b>Ensemble</b>	<b>28,2</b>	<b>47,2</b>	<b>29,2</b>

Tableau n°9. Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans ou plus selon les grands groupes d'âges, le milieu de résidence et le sexe

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
<b>10 ± 14</b>	1,5	0,8	1,2	42,1	60,9	52,4	1,8	1,4	1,6
<b>15 ± 24</b>	3,6	7,0	5,2	21,4	53,7	29,2	4,6	7,9	6,2
<b>25 ± 34</b>	18,3	33,9	26,1	35,6	61,0	38,3	20,3	34,3	26,9
<b>35 ± 49</b>	31,6	60,0	44,7	49,9	78,2	52,6	33,5	60,2	45,2
<b>50 ans et plus</b>	52,5	87,3	67,0	64,8	87,8	72,1	53,3	87,4	67,3
<b>ensemble</b>	<b>21,5</b>	<b>35,5</b>	<b>28,2</b>	<b>42,4</b>	<b>70,3</b>	<b>47,2</b>	<b>23,2</b>	<b>36,2</b>	<b>29,2</b>

Tableau n°10. Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Néant	29,8	47,4	30,7
Préscolaire	2,9	8,1	3,2
Primaire	26,0	26,8	26,0
Collégial	20,4	12,1	20,0
Secondaire	12,1	4,0	11,7
Supérieur	8,8	1,5	8,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau n° 11. Répartition de la population active dans les deux milieux de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	82,8	17,2	100,0
Rural	91,3	8,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>83,7</b>	<b>16,3</b>	<b>100,0</b>

Tableau n°12 : Répartition population selon les langues locales utilisées et le sexe par région

Langues locales utilisées	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Néant	23,2	36,2	29,1
Darija seule	29,3	21,3	25,6
Darija et Amazigh ou Hassani	33,0	29,2	31,2
Amazigh ou Hassani seule(s)	13,4	12,5	13,0
Non déclaré	0,9	0,4	0,7
Ensemble	0,1	0,1	0,1
	0,3	0,3	0,3

Tableau n°13. Taux d'activité (en %) de la population selon le groupe quinquennal d'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
15 ±	27,0	9,8	18,5
20 ±	68,0	20,1	46,0
25 ±	91,9	27,2	60,7
30 ±	97,6	20,7	61,8
35 ±	98,8	20,7	63,3
40 ±	98,6	18,7	63,6
45-	96,8	19,4	65,1
50 ±	92,1	16,8	61,3
55 ±	77,7	16,5	54,0
60 ans ou plus	51,8	12,2	34,9

Tableau n° 14. Population active (en %) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Employeur	6,2	15,5	7,2
Indépendant	29,6	28,7	29,5
Salarié	60,6	48,5	59,3
Aide familiale	,7	6,2	1,3
Apprenti	,7	,0	,6
Autre	2,3	1,2	2,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 15. Répartition des ménages de la région selon le type de logement occupé et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	221	4	225
Appartement	140	0	140
Maison marocaine	77	12	89
Maison marocaine moderne	8960	104	9064
Maison sommaire ou bidon	34	460	494
Habitation de type rural	2	4	6
Autres	76	32	108
<b>Total</b>	<b>9510</b>	<b>616</b>	<b>10126</b>

Tableau n°16. Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence

	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
1 pièce	10,6	58,5	13,7
2 pièces	28,8	18,4	28,1
3 pièces	41,3	10,1	39,2
4 pièces	11,2	3,0	10,6
5 pièces	3,6	0,6	3,4
6 pièces	2,6	0,3	2,5
7 pièces	0,8	0,3	0,8
8 pièces	1,1	0,1	1,1
Non déclaré	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Tableau n°17. Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce selon le milieu de résidence

Urbain	Rural	Ensemble
1,6	2,0	1,6

Tableau n° 18. Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

Age de logement	%
Moins de 10 ans	43,1
De 10 ans à moins 20 ans	38,4
De 20 à moins 50 ans	18,5
Plus de 50 ans	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Tableau n° 19. Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation de leur logement

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire/Copropriétaire	59,4	9,9	56,9
Accédant à la propriété	0,9	0,2	0,9
Locataire	33,3	0,0	31,6
Logement de fonction	2,1	1,7	2,1
Logement gratuit	3,8	25,1	4,9
Autre	0,4	63,1	3,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau n°20. Ménages selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence

Statut	Milieu	Milieu rural	Ensemble
Cuisine	96,5	40,1	93,1
W.C	99,1	33,9	95,2
Bain moderne ou local	45,2	18,3	43,5
Bain local	5,1	15,9	5,8
Electricité	95,3	17,9	90,6
Eau courante	75,3	16,6	71,8

Tableau n° 21. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence

Approvisionnement	Milieu	Milieu	Ensemble
Fontaine, puits, vendeur d'eau	2,9	7,2	3,7
Vendeur d'eau	75,5	79,4	76,2
Puits ou matfia non	0,2	12,5	2,5
Source, oued ou	0,0	0,0	0,0
Autre	21,4	1,0	17,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau n° 22. Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisée par milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz (butane)	35,0	51,6	44,7
Kandyle ou bougie	18,3	37,9	29,8
Energie solaire	0,6	5,5	3,5
Groupe électrogène	6,9	2,6	4,4
Autre	39,2	2,4	17,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau n° 23. Ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence.

Mode d'évacuation	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Réseau public	85,6	15,6	81,3
Fosse sceptique	14,3	11,2	14,1
Puits perdu	0,0	0,6	0,1
Dans la nature	0,0	63,6	3,9
Autre	0,1	8,9	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n°24. Pourcentage des ménages de la région dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence

Equipements domestiques	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Télévision	95	9,1	89,3
Radio	37,3	61	38,9
Téléphone portable	97,5	87,3	96,8
Téléphone fixe	8,3	0,2	7,9
Internet	17,1	0,8	16,2
Ordinateur	23,6	0,8	22,4
Parabole	90	7,3	84,5
Réfrigérateur	85,3	4,6	81,1

## CONCEPTS ET DEFINITIONS

### I. POPULATION

#### 1. POPULATION LEGALE

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- la population municipale ;
- et la population comptée à part.

#### 2. POPULATION MUNICIPALE

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

#### 3. LA POPULATION COMPTEE A PART

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;
- personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- détenus dans les établissements pénitentiaires;
- pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- élèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;

- ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

## II. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### 1. INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

### 2. PARITE MOYENNE DES FEMMES AGEES DE 45-49 ANS

Cet indicateur qui exprime la progéniture finale est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation.

### 3. TAUX DE CELIBAT DEFINITIF

La proportion des personnes encore célibataires à l'âge de 55 ans.

### 4. AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

## III. EDUCATION ET ALPHABETISATION

### 1. TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES DE 7 ANS A 12 ANS

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

### 2. TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS

C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

## IV. ACTIVITE ET EMPLOI

### 1. TAUX NET D'ACTIVITE

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

### 2. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

## **V. CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES**

### **1. TAUX D'OCCUPATION DES LOGEMENTS**

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

### **2. DISTANCE MOYENNE A LA ROUTE GOUDRONNEE LA PLUS PROCHE (MILIEU RURAL)**

La distance moyenne à la route goudronnée la plus proche est définie comme étant la moyenne arithmétique de la distance séparant chaque logement en milieu rural de la route goudronnée la plus proche.

